



Bulletin Officiel

N° 4875 Lundi 15 Juin 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

<u>COMMUNIQUE DU CME</u>	2
<u>VISA DE PROSPECTUS</u>	
CAPITAL LEASE SEED FUND 2	3
<u>AVIS DES SOCIETES</u>	
<u>COMMUNIQUE DE PRESSE</u>	
MENA CAPITAL PARTNERS	4
LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL – AMS -	4
STAR	4
AeTECH	5
SO.TE.TEL	5
<u>PAIEMENTS DE DIVIDENES</u>	
TPR	6
ATTIJARI BANK	7
SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES – SAH -	7
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES – UIB -	7
<u>ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES AGO – AGE</u>	
SOTUMAG – AGO -	8
TAWASOL GROUP HOLDING – AGO -	8
TELNET HOLDING	9
SOTEMAIL – AGO -	9
CEREALIS – AGO -	10
CEREALIS – AGE -	10
ARTES – AGO -	11
TELNETS HOLDING	11
AeTECH – AGO -	12
GIF FILTER – AGO -	12
<u>REPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE</u>	
BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS – AGO -	13-14
<u>AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE</u>	
SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « SNMVT - MONOPRIX »	15
<u>INFORMATIONS POST AGO</u>	
DELICE HOLDING	16-18
<u>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE</u>	
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « UIB SUBORDONNE 2015 »	19-23
<u>COURBE DES TAUX</u>	24
<u>VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM</u>	25-26
<u>ANNEXE I</u>	
<u>ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2014</u>	
- TELNET HOLDING	
<u>ANNEXE II</u>	
<u>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2014</u>	
- TELNET HOLDING	
- SIMPAR	

COMMUNIQUE DU CMF

بلاغ

تعلم هيئة السوق المالية أنه، في إطار تطبيق أحكام الفصل 63 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في أول نوفمبر 1999 والمتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة، تمّ الترخيص لشركة الوساطة بالبورصة "شركة تصرّف ومالية" في:

- إعادة هيكلة رأس مالها من خلال دخول مساهمين جديدين، هما ال شركة السعودية SWICORP SA المنتسبة بتونس (مملوكة كليًا من قبل شركة SWICORP (السعودية) والسيد كمال الأزعر وذلك على إثر عمليتي الترفيع نقدا في رأس مالها بمبلغ 2 مليون دينار والتفويت في جزء منه. وبالتالي، سيتوزع رأس مال "شركة تصرّف ومالية" بعد العمليتين على النحو التالي:

- شركة SWICORP SA، بحساب 147 000 سهما تمثل 49% منه؛
 - والسيد كمال الأزعر ، تونسي الجنسية (المستفيد الفعلي من العملية) بحساب 78 589 سهما تمثل 26,2% منه؛
 - والسيدة لطيفة الزريبي، تونسية الجنسية بحساب 15 337 سهما تمثل 5,1% منه؛
 - ومساهمين تونسيين آخري بحساب 59 074 سهما تمثل 19,7% منه.
- وتعيين أعضاء جدد بمجلس إدارتها الذي أصبحت تركيبته كما يلي: السيد نبيل التريكي (رئيس) والسادة كريم الفلي وقيس مبارك وخالد الزريبي وفؤاد لخوة (أعضاء)؛
- ونقل كامل نشاطها إلى مقرّ جديد كائن بمبنى ليرا 17 نهج جزيرة مالطة، حدائق البحيرة، البحيرة 2 -1053 تونس.

تعلم هيئة السوق المالية أنه، في إطار تطبيق أحكام الفصل 63 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في أول نوفمبر 1999 والمتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة، تمّ الترخيص لشركة الوساطة بالبورصة "البنك الوطني الفلاحي رؤوس الأموال" في فتح فرع جديد كائن بشارع الحبيب بورقيبة عدد 28 المرسي- تونس.

تعلم هيئة السوق المالية أنه، في إطار تطبيق أحكام الفصل 63 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في أول نوفمبر 1999 والمتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة، تمتّ المصادقة على تسمية السادة محمد رضا شلغوم و حسين طراد كعضوين جديدين بمجلس إدارة شركة الوساطة بالبورصة "STB Finance".

COMMUNIQUE

Visa de prospectus

CAPITALease Seed Fund 2

Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée
régie par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et par la Loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005.

Agrément du CMF N°22-2015 du 30 avril 2015

Il est porté à la connaissance du public que le Conseil du Marché Financier a accordé son visa en date du 15 juin 2015 au prospectus d'émission du Fonds d'amorçage **CAPITALease Seed Fund 2**.

« **CAPITALease Seed Fund 2** » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination :	CAPITALease Seed Fund 2
Siège social :	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
Forme juridique :	Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée
Législation applicable :	Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif et Loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005
Montant du fonds :	15 000 000 dinars divisé en 150 000 parts de 100 dinars chacune
Date d'agrément :	30 avril 2015
Promoteurs :	Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) et United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna)
Gestionnaire :	United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna)
Dépositaire :	Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT)
Distributeur :	United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna)

COMMUNIQUE

La société d'intermédiation en bourse « MENA CAPITAL PARTNERS » a informé le Conseil du Marché financier que son directeur général, Monsieur **Khalil BEN AMMAR**, a démissionné de ses fonctions depuis le 19 Mai 2015.

Les formalités d'approbation du nouveau directeur général sont en cours.

2014 - AS - 2697

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL

Siège social et usine : Boulevard Ibn Khaldoun – B.P. 63 – 4018 Sousse - Tunisie

Les parties du contrat de liquidité des actions AMS, d'une part la société LOUKIL INVESTMENT GROUP, d'autre part l'intermédiaire en bourse MAC sa, informent le public qu'ils mettent en œuvre à compter du 12 juin 2015, pour une durée d'une année, un nouveau contrat de liquidité afin d'assurer la liquidité des actions AMS et la régularité de leur cotation.

Ledit contrat est composé de 1 000 000,000 dinars de liquidité et 100 000 titres.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2014 - AS - 2698

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
"STAR"**

Siège social : Square Avenue de Paris -1080-Tunis

La société tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR" informe ses honorables actionnaires que les dividendes relatifs à l'exercice 2009, mis en paiement le 15 Juin 2010, seront frappés par la prescription quinquennal à compter du 15 Juin 2015.

2014 - AS - 2688

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société AeTECH

Siège social : 29, Rue des Entrepreneurs Charguia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport

Le Conseil d'Administration de la société a passé en revue les comptes de l'exercice 2015 qui font état d'un chiffre d'affaires en forte hausse de **22,1%** à **11,185 MTND**, mais d'un résultat net négatif de **-1,542 MTND**.

Cette contreperformance s'explique par l'évolution du mix produits de la société qui continue à être dominé par l'activité Distribution. La branche Solutions, dont la contribution aux revenus est passée de **25,5%** en 2013 à **29,1%** en 2014, mais cela reste insuffisant en dessous des prévisions. L'activité Solutions est celle qui apporte plus de valeurs ajoutée et donc plus de marge pour la société, contrairement à l'activité Distribution qui reste fortement concurrentielle. L'activité Distribution reste dépendante de la vente des lignes et des cartes de recharges de l'opérateur Ooredoo dont la part du marché a reculé en 2014. A cela s'ajoute l'impact de dépréciation du Dinar face à l'Euro, ce qui a résulté en une baisse de la marge brute à **27,2%** fin 2014 contre **36,5%** une année auparavant.

La forte progression de l'activité Distribution a également impacté le niveau des achats consommés (**+40%** à **8,145 MTND**) et des charges de personnel (**+20,5%** à **2,076 MTND**), en ligne avec la progression des ventes. Néanmoins, la société a mis en place une politique pour contrôler ses coûts, matérialisée par la baisse des « Autres charges d'exploitation » de **8,9%** à **1,222 MTND**, une meilleure gestion de son stock (**-39,6%** à **0,802 MTND**) et des créances clients (**+0,8%** à **5,260 MTND**).

Le management de la société est en train de remédier à cette situation comme l'ont montré les chiffres du premier trimestre 2015, avec un chiffre d'affaires Solutions en forte hausse de **421,9%** à **2,161 MTND** et une contribution aux revenus qui s'élève à **46,6%**.

A propos d'AeTECH

AeTECH est un intégrateur de solutions en technologies d'information et de communication. Son activité principale regroupe les solutions de communication voix et données, la visioconférence la vidéosurveillance, Datacenter et Cloud. Elle est cotée sur la Bourse de Tunis depuis 2013.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2014 - AS - 2709

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL »

Siège social : rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » informe ses actionnaires que son Conseil d'Administration réuni le Jeudi 16 Avril 2015 a décidé la nomination de Mr. Salah Jarraya Président Directeur Général de Tunisie Télécom en tant que Président du Conseil d'Administration en remplacement de Mr. Mokhtar Mnakri.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2014 - AS - 2710

Paiement de Dividendes

Tunisie Profilés Aluminium « TPR » Siège social : Zone Industrielle Sidi Rézig Mégrine

La société Tunisie Profilés Aluminium “TPR” porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 11 Juin 2015 a décidé de mettre en paiement les dividendes de l’exercice 2014 à partir du 06 Juillet 2015 à raison de 230 Millimes par Action, à prélever sur les reports à nouveau des exercices 2013 et antérieurs.

AVIS DES SOCIETES

Paiements de dividendes

Attijari Bank

Siège Social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Banque Attijari de Tunisie - Attijari bank-, a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 10 juin 2015 a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2014 à un dinar cinq cent millimes (1,500 dinars) par action, soit 30% de la valeur nominale. La date de mise en paiement de ces dividendes se fera à partir du 16 juin 2015.

2014 - AS - 2699

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »

SIEGE SOCIAL: 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage -

La Société d'Articles Hygiéniques « SAH SA » porte à la connaissance de ses actionnaires que les dividendes relatifs à l'exercice 2014 seront mis en paiement à partir du 16 juin 2015 et ce à raison de 0,202 DT par action.

2014 - AS - 2700

AVIS DES SOCIETES

Paiements de dividendes

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'Union Internationale de Banques a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 04 juin 2015, a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2014 à 0,500 dinar par titre soit 10% de la valeur nominale.

La date de mise en paiement de ces dividendes se fera à partir du 15 juin 2015.

2014 - AS - 2711

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société Tunisienne des Marchés de Gros
« SOTUMAG »
Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2014 le **Lundi 22 Juin 2015 à 10 heures** au siège social de la Société Tunisienne des Marchés de Gros – Route de Naâssen Bir Kassâa Ben Arous, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen des états financiers et du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2014.
2. Examen des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2014.
3. Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2014.
4. Affectation des bénéfices de l'exercice 2014.
5. Fixation du jeton de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2014.
6. Approbation de la nomination d'un administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration (Président Directeur Général de la société) et l'approbation de la nomination d'un nouveau membre en remplacement d'un membre du conseil d'administration.
7. Désignation du Commissaire aux Comptes de la société pour les exercices 2015-2016-2017.
8. Quitus aux membres du conseil d'administration.

2014 - AS - 2665

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TAWASOL GROUP HOLDING SA.
Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Chargaia II, Ariana, Tunisie

Les actionnaires de la société « TAWASOL GROUP HOLDING » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 30 Juin 2015, à 10h00, l'hôtel Movenpick Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société TAWASOL GROUP HOLDING et celui des sociétés du groupe pour l'exercice 2014.
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2014.
3. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2014.
4. Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.
5. Affectation des résultats de l'exercice 2014 et approbation de la distribution des dividendes.
6. Election d'un administrateur représentant les petits porteurs.
7. Renouvellement du mandat des administrateurs pour la période 2015-2017.
8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes : Union des experts comptables pour la période 2015-2017
9. Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2014.
10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2014 - AS - 2666

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

TELNET HOLDING S.A

Siège Social : Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

La société TELNET HOLDING porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 30 juin 2015 à 13 Heures 30 minutes, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « I.A.C.E » sis aux berges du Lac de Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Création d'un fonds social ; et
2. Modification de l'article 33 des statuts relatif à l'affectation et répartition des bénéfices.

2014 - AS - 2722

ASSEMBLEE GENERALE

Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL-

SIEGE SOCIAL : MENZEL HAYET – MONASTIR

Les actionnaires de la société SOTEMAIL sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 24 Juin 2015 à partir de 11h à l'hôtel Regency Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014,
2. Lecture du rapport général des Co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014,
4. Affectation du résultat,
5. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
6. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
7. Quitus aux administrateurs,
8. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2014,
9. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs aux dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires à l'usine de la société sis à Souassi - Mahdia

2014 - AS - 2640

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CEREALIS

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1,
rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Les actionnaires de la société CEREALIS sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, pour le mardi 16 juin 2015 à 10h30 à l'institut Arabes des Chefs d'Entreprises (IACE), sis au Boulevard principal, Lac Turkana, les Berges du Lac, Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que le rapport de gestion du groupe CEREALIS relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
3. Examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
4. Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 et distribution de dividendes ;
6. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
8. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs ;
9. Information des actionnaires de la Société sur un franchissement de seuil ;
10. Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration de la Société ;
11. Autorisation accordée au Conseil d'Administration de la Société pour la régulation du cours à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
12. Nomination d'un administrateur représentant les détenteurs des actions acquises dans le cadre de l'OPF ;
et
13. Pouvoirs et formalités.

2014 - AS - 2676

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

CEREALIS

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1,
rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Les actionnaires de la société CEREALIS sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire, pour le mardi 16 juin 2015 à 12h15 à l'institut Arabes des Chefs d'Entreprises (IACE), sis au Boulevard principal, Lac Turkana, les Berges du Lac, Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation de capital social de la Société par incorporation partielle de la prime d'émission ;
2. Modification corrélative de l'article 6 des statuts ;
3. Adoption des nouveaux statuts de la Société ; et
4. Pouvoirs pour formalités.

2014 - AS - 2677

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Messieurs les actionnaires de la société ARTES S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 27 juin 2015 à 08h30 à l'hôtel Regency Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'administration sur l'activité de la société ainsi que du groupe ARTES durant l'exercice 2014 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers dudit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
3. Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions ;
4. Affectation des résultats nets de l'exercice 2014 ;
5. Quitus pour l'exercice 2014 aux administrateurs, et fixation des jetons de Présence ;
6. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2014.
7. Approbation des états financiers consolidés du groupe ARTES au 31/12/2014 ;
8. Nomination d'un nouveau Co- Commissaire aux comptes ;
9. Renouvellement de mandat de quatre administrateurs ;
10. Nomination de deux nouveaux administrateurs ;
11. Nomination d'un administrateur représentant les petits actionnaires ;
12. Pouvoirs pour formalités ;

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société : 39 Avenue Kheireddine Pacha- 1002-Tunis.

2014 - AS - 2712

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TELNET HOLDING S.A
Siège Social : Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

La société TELNET HOLDING porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 30 juin 2015 à 12 Heures, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « I.A.C.E » sis aux berges du Lac de Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2014 ;
2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes sur les états financiers individuels de TELNET HOLDING pour l'exercice 2014 ;
3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe TELNET HOLDING pour l'exercice 2014 ;
4. Approbation s'il y a lieu du rapport d'activité et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2014 ;
5. Examen et approbation des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;
6. Quitus à donner aux Administrateurs ;
7. Affectation du résultat de l'exercice 2014 ;
8. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2014 ;
9. Ratification de la cooptation de deux nouveaux administrateurs ;
10. Déclaration de fonctions occupées par le Président du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés ;
11. Déclaration de fonctions occupées par le Directeur Général dans d'autres sociétés ;
12. Information sur le franchissement de seuil de participation dans le capital de la société.

2014 - AS - 2724

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société Advanced e Technologies « AeTECH »

Siège social : 29, Rue des Entrepreneurs Charguia II, Z.I Ariana Aéroport 2035 Tunis Carthage

Messieurs les actionnaires de la Société Advanced e Technologies “AeTECH” sont convoqués à l’Assemblée Générale Ordinaire le 25 juin 2015 à 10H30 à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (B.V.M.T) sise avenue de la bourse aux berges du lac - Tunis, à l’effet de délibérer sur l’ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d’administration concernant l’activité de la société pour l’exercice clos le 31 décembre 2014.
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l’exercice clos le 31 décembre 2014.
3. Examen et approbation des états financiers clos le 31 décembre 2014.
4. Approbation des conventions réglementées.
5. Affectation des résultats de l’exercice clos le 31 décembre 2014.
6. Fixation du montant des jetons de présence.
7. Quitus aux administrateurs.
8. Questions diverses.

Les documents relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Siège de la Société Advanced e Technologies “AeTECH” sise à la Z.I Ariana - Aéroport, 29 rue des Entrepreneurs La Charguia II 2035 Tunis.

2014 - AS - 2713

LA GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION GIF FILTER

Siège social : GP1 Km 35 Grombalia 8030

Le président du Conseil d’Administration convoque tous les actionnaires de la Société **LA GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION GIF FILTER S.A** pour assister à la réunion de l’Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mardi, le 23 JUIN 2015 à 13h au siège social de la société sis à **GP1 Km 35 Grombalia 8030**, afin de délibérer sur les questions portées à l’ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d’Administration relatif à l’augmentation du capital social de la société .
2. Augmentation du capital social par incorporation des réserves .
3. Modification de l’Article 6 des statuts.
4. Pouvoirs pour accomplissement des formalités juridiques requises par la loi.

2014 - AS - 2726

AVIS DES SOCIETES

تأجيل موعد الجلسة العامة العادية

بنك تونس والإمارات

مقرها الإجتماعي : 5 مكرّر نهج محمد بدره - 1002 تونس

نعلم السادة المساهمين العاديين في رأس مال بنك تونس والإمارات بأنّ موعد الجلسة العامة العادية المزمع إنعاقدها يوم 10 جوان 2015 على الساعة العاشرة صباحا بمقرّ البنك قد وقع تأجيلها إلى يوم 17 جوان 2015 ، للتداول حول جدول الأعمال الآتي :

1. النظر في تقرير التصرف لمجلس الإدارة والقوائم الماليّة للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2014.
2. النظر في تقرير التصرف لمجلس الإدارة وفي القوائم الماليّة المجمعّة للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2014.
3. النظر في التقريرين العام والخاص لمراقبي الحسابات للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2014.
4. النظر في تقرير مراقبي الحسابات حول القوائم الماليّة المجمعّة للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2014.
5. المصادقة على تقرير مجلس الإدارة والقوائم الماليّة المجمعّة المختومة في 31 ديسمبر 2014.
6. إبراء ذمّة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرفهم للسنة الماليّة 2014.
7. توظيف نتائج السنة الماليّة 2014.
8. تحديد بدل الحضور.
9. تحديد نيابة مراقبي الحسابات لسنة 2015/2016/2017.
10. تعيين أعضاء مجلس الإدارة جدد.

توجد الوثائق الخاصة بهذه الجلسة على ذمّة الأعضاء بمقر البنك وذلك خلال القانونيّة.

AVIS DES SOCIETES

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS
S.A. au capital de 90.000.000 DT
MF : 015094B
Siège social : 5 bis, Rue Mohamed Badra -1002 Tunis

Report de l'Assemblée Générale Ordinaire

Il est porté à la connaissance de messieurs les actionnaires ordinaires de la Banque de Tunisie et des Emirats que la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le Mercredi 10 Juin 2015 à 10 H 00, au siège de la Banque, est reportée pour le Mercredi 17 Juin 2015, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers de la banque arrêtés au 31/12/2014
2. Examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014.
3. Examen des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2014.
4. Examen du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014.
5. Approbation des rapports du conseil d'administration et des états financiers individuels et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014.
6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2014.
7. Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2014.
8. Fixation des jetons de présence.
9. Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes pour les exercices 2015/2016/2017.
10. Nomination de nouveaux administrateurs.

Les documents y relatifs à ladite assemblée générale sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège de la Banque durant le délai légal.

AVIS DES SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

« SNMVT - MONOPRIX »

Siège social : 1, Rue Larbi Zarrouk, Megrine Riadh, Tunis

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT – MONOPRIX » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2015 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **6 656 456 dinars*** pour le porter de **33 282 288 dinars** à **39 938 744 dinars*** et ce, par l'incorporation de réserves.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'émission de **3 328 228 actions nouvelles gratuites** de nominal 2 dinars chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 16 641 144 actions anciennes composant le capital social actuel à **raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour cinq (5) actions anciennes** et ce, à partir du **16 juin 2015**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

La SNMVT procédera à l'acquisition et l'annulation de quatre (4) droits d'attribution et ce, en vue de respecter la parité d'exercice des droits d'attribution sus mentionnée.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les 3 328 228 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2015**.

Cotation en Bourse :

Les actions anciennes de la SNMVT – MONOPRIX seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **16 juin 2015**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **16 juin 2015** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **16 juin 2015**.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **16 juin 2015**.

L'AGE du 29 mai 2015 a initialement fixé le montant de l'augmentation de capital à 6 656 458 dinars avec l'attribution de 3 328 229 actions à raison d'une action gratuite pour cinq actions anciennes détenues. Le nombre de droits issu du détachement n'étant pas divisible par cinq pour pouvoir respecter la parité sus mentionnée, le conseil d'administration de la SNMVT réuni le 9 juin 2015 a décidé de ramener le montant de l'augmentation de capital à 6 656 456 dinars et l'attribution de 3 328 228 actions gratuites et s'est engagé à régulariser ledit montant lors de la tenue de la prochaine AGE.

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

DELICE HOLDING – DH –

Siège social : Immeuble le Dôme, Rue du Lac Léman, les Berges du Lac 1053, Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 09 Juin 2015, la société DELICE HOLDING publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat de l'exercice 2014.
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2014.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité individuel du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi que le rapport d'activité consolidé du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport général et le rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 se soldant par un total bilan de 587 170 413 Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net de 39 017 383 Dinars Tunisiens.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et s'élevant à **39 017 383** Dinars Tunisiens de la manière suivante :

Les dividendes, dont la distribution est décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire, correspondent à un dividende de 0,640 Dinars Tunisiens par action. Le paiement aura lieu à partir du 15 Juillet 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes afférent aux états financiers consolidés, approuve lesdits états se soldant par un total bilan de 382 180 380 Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net consolidé part du groupe de 25 825 670 Dinars Tunisiens.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

- Suite -

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme globale annuelle de 36 000 Dinars Tunisiens, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2015 et aux membres du Comité Permanent d'Audit en rémunération de leur activité, la somme globale annuelle de 32 000 Dinars Tunisiens pour l'exercice 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

A la suite du lancement de l'appel à candidature pour l'élection d'un Administrateur représentant les détenteurs des actions acquises dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert et suite au vote réalisé par les détenteurs des actions acquises dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert au cours duquel les anciens actionnaires n'ont pas pris part au vote, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur Adel GRAR en qualité d'Administrateur représentant des détenteurs d'actions émises dans le cadre de l'opération d'Offre à Prix Ouvert et ce pour un mandat de trois (3) ans se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les états financiers de l'exercice social clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

En application de l'article 19 nouveau de la loi numéro 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise expressément le Conseil d'Administration de la Société à acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce pour une durée de trois (3) ans à partir de ce jour. Les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée, seront fixées lors du prochain Conseil d'Administration de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport présenté en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales et concernant les fonctions occupées par les administrateurs, le Président Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjointes dans d'autres sociétés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

- Suite -

1. Le bilan après affectation du résultat :

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2014
BILAN (APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE 2014)
(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2014	31/12/2013	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2014	31/12/2013
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
				Capital social		549 072 620	549 072 620
				Réserve légale		1 870 822	-
				Réserves et primes liées au capital		324	324
				Résultats reportés		404 970	(1 600 944)
Immobilisations corporelles		3 687	-	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		551 348 736	547 472 000
Moins : amortissements		(369)	-				
		3 318	-	Résultat de l'exercice		-	-
Immobilisations financières		548 573 048	549 062 944	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION		551 348 736	547 472 000
Moins : Provisions		(1 042 000)	(1 531 896)				
		547 531 048	547 531 048	PASSIFS			
Total des actifs immobilisés		547 534 366	547 531 048				
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		547 534 366	547 531 048				
ACTIFS COURANTS				PASSIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés		-	59 302	Fournisseurs et Comptes rattachés		29 248	193 866
Moins: Provisions		-	-	Autres passifs courants		35 792 429	97 274
		-	59 302				
Autres Actifs courants		24 397 188	-				
Placements et autres actifs financiers		15 000 000	-				
Liquidités et équivalents de liquidités		238 859	172 790				
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		39 636 047	232 092	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		35 821 677	291 140
TOTAL DES ACTIFS		587 170 413	547 763 140	TOTAL DES PASSIFS		35 821 677	291 140
				TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		587 170 413	547 763 140

1. L'état d'évolution des capitaux propres :

	Capital social	Réserve légale	Autres compléments d'apport	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2014 avant affectation du résultat	549 072 620	0	324	-1 600 944	39 017 383	586 489 383
Affectation résultat 2014 PV AGO du 09/06/2015				39 017 383	-39 017 383	0
		1 870 822		-1 870 822		0
Dividendes à distribuer				-35 140 647		-35 140 647
Solde au 31 Décembre 2014 après affectation du résultat	549 072 620	1 870 822	324	404 970	0	551 348 736

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

L'OBLIGATION SUBORDONNEE SE CARACTERISE PAR SON RANG DE CREANCE CONTRACTUELLEMENT DEFINI PAR LA CLAUSE DE SUBORDINATION.

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.**

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2014, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2015.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

« UIB Subordonné 2015 »

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union Internationale de Banques, réunie le 07/05/2014, a autorisé l'émission de nouveaux emprunts obligataires, pour un montant ne dépassant pas 300 000 000 DT, en une ou plusieurs émissions et a délégué, conformément à l'article 331 du code des sociétés commerciales, au Conseil d'Administration avec la faculté de subdélégation au Directeur Général, les pouvoirs nécessaires pour fixer le montant et arrêter les modalités et les conditions de chaque émission.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de 2015.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 12/03/2015 a approuvé l'émission du premier emprunt « UIB Subordonné 2015 » dont le montant est de 50 000 000 DT.

Le Conseil d'Administration a donné à son tour pouvoir au Directeur Général de fixer les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire subordonné « UIB Subordonné 2015 ».

A cet effet, le Directeur Général a fixé, en date du 22/04/2015, les modalités et les conditions de l'emprunt comme suit :

- a. Nominal de l'obligation : 100 dinars par obligation subordonnée ;
- b. Nombre : 500 000 obligations subordonnées réparties en deux catégories :
Catégorie A et Catégorie B
- c. Forme d'Obligation : Les obligations subordonnées sont toutes nominatives ;
- d. Prix d'émission : 100 dinars par Obligation subordonnée payable intégralement à souscription ;
- e. Taux d'intérêt : Catégorie A : 7,40% et/ou TMM+1,95% brut par an au choix c
souscripteur ;
: Catégorie B : 7,50% et/ou TMM+2,10% brut par an au choix c
souscripteur ;
- f. Durée : 5 ans pour la catégorie A et 7 ans, dont deux années de franchis
pour la catégorie B ;
- g. Amortissement : Les obligations sont amortissables annuellement par un cinquièr
de valeur nominale, soit 20 dinars par obligation.
Cet amortissement commence à la 1^{ère} année pour la catégorie A et
la 3^{ème} année pour la catégorie B.

- Suite -

Dénomination de l'emprunt : « UIB Subordonné 2015 ».

Montant : 50.000.000 dinars, divisé en 500.000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « UIB Subordonné 2015 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation subordonnée payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Formes des titres : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,95 % brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 195 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Juin de l'année N-1 au mois de Mai de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de 7,40 % calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont deux années de franchise :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,10 % brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Juin de l'année N-1 au mois de Mai de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de 7,50 % calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Mars 2015 (à titre indicatif), qui est égale à 4,8075 %; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,8075 % pour la catégorie A et de 6,9575 % pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,95% pour la catégorie A et de 2,10% pour la catégorie B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,40 % l'an pour la catégorie A et 7,50 % l'an pour la catégorie B pour le présent emprunt subordonné.

- Suite -

Durée totale : Les obligations subordonnées du présent emprunt «UIB Subordonné 2015 » seront émises selon deux catégories :

Une catégorie A : sur une durée de **5 ans** ;

Une catégorie B : sur une durée de **7 ans dont deux années de franchise**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour la catégorie B.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,738 années** pour la catégorie A et **4,297 années** pour la catégorie B.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné seront ouvertes le **18/05/2015** et clôturées au plus tard le **18/06/2015**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission (50 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 500 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 50 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **18/06/2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30/06/2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération .

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **18/06/2015**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **18/06/2015**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la 1^{ère} année pour la catégorie A et à la 3^{ème} année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **18/06/2020** pour la catégorie A et le **18/06/2022** pour la catégorie B.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **18 juin** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **18/06/2016**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **18/06/2016** pour la catégorie A et le **18/06/2018** pour la catégorie B.

- Suite -

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **18/05/2015** auprès de MAC SA intermédiaire en Bourse, sis au Green Center – Bloc C 2^{ème} étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires subordonnées de l'emprunt «UIB Subordonné 2015 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par le Back Office Bourse de l'UIB.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Garantie : Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Cotation en Bourse : L'Union Internationale de Banques s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt «UIB Subordonné 2015 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Union Internationale de Banques s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt «UIB Subordonné 2015 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées : L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 02/09/2014 sous le numéro 14-005 ^(*).

(*) Les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire subordonné « UIB subordonné 2015 » diffèrent de celles annoncées au niveau du Business Plan 2014-2018 tel que figurant au niveau du Document de Référence « Union Internationale de Banques 2014 » enregistré auprès du CMF en date du 02/09/2014 sous le numéro 14-005.

La banque s'engage à actualiser ledit Business Plan et ce, afin de tenir compte des modalités et conditions définitives de l'emprunt obligataire subordonné sus-visé.

- Suite -

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Co de des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination).

Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire : Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la Bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.

Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° 15-0904 en date du 30 avril 2015, du document de référence « Union Internationale Banques 2014 » enregistré par le CMF en date du 02 septembre 2014 sous le N° 14-005 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2014.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'Union Internationale de Banques, 65 Avenue Habib Bourguiba -1000 Tunis, MAC SA Green Center Bloc C 2^{ème} étage Rue du Lac Constance - Tunis, et sur les sites Internet du CMF (www.cmf.org.tn) et de l'Union Internationale de Banques (www.uib.com.tn).

Les états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2014 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 15 JUIN 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,836%		
TN0008003006	BTC 52 SEMAINES 01/09/2015		4,898%	
TN0008003022	BTC 52 SEMAINES 29/09/2015		4,921%	
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,932%	999,951
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		4,944%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		4,966%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		4,989%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		5,017%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016		5,034%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,054%	1 001,139
TN0008003089	BTC 52 SEMAINES 15/03/2016		5,057%	
TN0008003097	BTC 52 SEMAINES 12/04/2016		5,079%	
TN0008003113	BTC 52 SEMAINES 14/06/2016	5,130%		
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,317%	933,618
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,414%	997,359
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,744%	1 019,030
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	6,038%		982,407
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,143%	980,789
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,166%	811,519
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,202%	976,882
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,333%	966,847
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,429%	958,751
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,464%		967,933
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,507%	1 021,101
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,516%	948,656
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,570%		962,422

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	155,409	155,452		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	103,089	104,643	104,673		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
3	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,735	13,738		
4	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	100,884	100,889		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
5	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,415	1,416		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
6	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	38,004	38,015		
7	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	51,617	51,631		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
8	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	161,163	161,475		
9	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	583,591	582,773		
10	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	120,841	121,385		
11	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	131,312	131,615		
12	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	125,986	126,117		
13	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	115,510	115,849		
14	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	102,790	103,079		
15	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	139,668	139,984		
16	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	92,704	92,310		
17	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	102,400	102,520		
18	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	117,153	117,053		
19	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	115,862	115,924		
20	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	86,054	86,221	86,362		
21	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,629	106,053	106,098		
22	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	98,010	96,578	96,956		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
23	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 482,687	1 481,584		
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 436,493	2 429,741		
25	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	113,710	114,161		
26	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	109,712	109,123		
27	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	136,426	136,496		
28	FCP FINA 60 *	FINACORP	28/03/08	1 207,035	En liquidation	En liquidation		
29	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	139,369	139,091		
30	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	16,378	16,419		
31	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 271,257	5 266,889		
32	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	5 119,291	5 108,538		
33	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,397	2,390		
34	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	2,090	2,086		
35	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,110	1,108		
36	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,008	1,015		
37	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,009	1,019		
38	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,013	1,025		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
39	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,488	106,166	106,201
40	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,995	101,836	101,866
41	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	106,020	103,626	103,656
42	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,733	100,225	100,235
43	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	11/05/15	4,319	103,916	101,649	101,685
44	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	106,837	105,131	105,162
45	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,303	102,055	102,090
46	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,996	100,682	100,711
47	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,095	103,122	103,146
48	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,119	100,053	100,080
49	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	104,165	102,110	102,140
50	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	104,217	101,433	101,468
51	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,676	104,411	104,444
52	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,639	103,265	103,297
53	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,337	101,665	101,693
54	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/04/15	3,786	102,629	100,551	100,581
55	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,702	102,721	102,753
56	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	29/05/15	4,251	102,786	100,442	100,475
57	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	28/05/15	3,703	103,707	101,789	101,818
58	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	104,892	102,990	103,016
59	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,652	100,394	100,430
60	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,615	101,236	101,268
61	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	104,957	103,046	103,074
62	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,377	100,448	100,479

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
63	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,527	10,342	10,346
64	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	102,823	101,275	101,309
65	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	104,004	101,516	101,550
66	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	100,969	100,999
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
67	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	3,855	101,462	99,492	99,565
SICAV MIXTES								
68	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	63,509	63,647
69	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	149,102	149,182
70	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 516,820	1 518,392
71	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	113,033	112,216	112,292
72	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	112,063	111,612	111,731
73	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	85,430	90,362	90,482
74	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,176	17,152	17,143
75	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/04/15	6,596	272,658	279,378	279,797
76	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	29/05/15	0,706	32,349	31,189	31,312
77	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 419,706	2 388,451	2 394,187
78	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	78,209	72,830	73,030
79	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	57,858	55,352	55,475
80	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15	0,692	100,944	96,411	96,500
81	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	110,547	103,081	103,190
82	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	97,573	90,098	90,119
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
83	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	11,212	11,220
84	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,387	12,327	12,337
85	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	15,946	15,839	15,854
86	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	14,845	14,981	15,016
87	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	13,041	13,308	13,333
88	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	11,589	11,748	11,752
89	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	10,671	10,561	10,566
90	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	10,723	10,536	10,548
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	127,420	134,825	134,948
92	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	124,932	129,280	129,283
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	29/05/15	0,173	11,080	10,176	10,240
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	109,024	101,180	101,885
95	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	29/05/15	0,241	20,475	20,441	20,471
96	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	76,592	79,105	79,486
97	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,825	83,099	83,628
98	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	98,109	95,452	95,785
99	FCP GENERAL DYNAMIQUE **	CGI	30/09/13	-	-	9,319	En liquidation	En liquidation
100	FCP AL BARAKA **	CGI	30/09/13	-	-	7,293	En liquidation	En liquidation
101	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	97,622	97,682
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	103,033	105,363	105,958
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	99,614	100,162	101,207
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	140,321	141,588	141,600
105	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	29/05/15	0,021	10,578	10,067	10,027
106	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	1,346	122,856	119,298	118,714
107	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	2,300	121,140	118,273	118,327
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	104,666	105,772	105,457
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	104,777	104,728	103,877
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	177,008	187,123	187,682
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	163,377	171,096	171,845
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	144,094	147,543	147,744
113	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	13 631,174	13 621,144
114	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	20,482	20,583
115	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	138,448	137,429
116	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	104,158	103,036
117	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,902	En liquidation	En liquidation
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	117,445	117,461	117,543
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 708,222	8 758,036
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	9,085	8,915	8,918
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	98,930	98,783
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	-	-	1000,000
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	104,452	104,630
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	8,892	9,022	8,996
125	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	99,353	98,800

* En liquidation pour expiration de la durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

TELNET HOLDING S.A

Siège Social : Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

La société TELNET HOLDING S.A publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : MR Sleheddine ZAHAF.

TELNET HOLDING

IMMEUBLE ENNOUR

CENTRE URBAIN NORD

1082 TUNIS

BILAN

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2014	31/12/2013
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	B.1	28 872,800	28 872,800
Moins : amortissement		-28 872,800	-28 872,800
<i>S/Total</i>		0,000	0,000
Immobilisations corporelles	B.2	1 216 533,127	1 133 411,017
Moins : amortissement		-556 774,501	-505 342,995
<i>S/Total</i>		659 758,626	628 068,022
Immobilisations financières	B.3	13 219 661,820	13 228 771,820
Moins : Provisions		-550 000,000	0,000
<i>S/Total</i>		12 669 661,820	13 228 771,820
Total des actifs immobilisés		13 329 420,446	13 856 839,842
Autres actifs non courants		0,000	0,000
Total des actifs non courants		13 329 420,446	13 856 839,842
ACTIFS COURANTS			
Stocks		0,000	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000
<i>S/Total</i>		0,000	0,000
Clients et comptes rattachés	B.4	705 036,845	1 244 376,678
Moins : Provisions		-1 375,600	-1 375,600
<i>S/Total</i>		703 661,245	1 243 001,078
Autres actifs courants	B.5	5 235 819,642	4 621 554,455
Placements et autres actifs financiers	B.6	12 076 087,645	1 715 780,784
Liquidités et équivalents de liquidités	B.7	40 645,708	278 942,282
Total des actifs courants		18 056 214,240	7 859 278,599
Total des actifs		31 385 634,686	21 716 118,441

TELNET HOLDING

IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2014	31/12/2013
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		11 028 000,000	11 028 000,000
Actions propres		-209 222,720	-217 245,880
Réserves		5 355 044,418	5 141 236,336
Résultats reportés		752 891,901	728 240,432
Réserves pour réinvestissements exonérés		70 000,000	70 000,000
Total des capitaux propres avant résultat		16 996 713,599	16 750 230,888
Résultat de l'exercice		4 632 733,073	3 547 921,211
Total des capitaux propres après résultat	B.8	21 629 446,672	20 298 152,099
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B.9	252 825,061	0,000
Autres passifs financiers		0,000	0,000
Provisions	B.10	50 000,000	50 000,000
Total des passifs non courants		302 825,061	50 000,000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B.11	122 457,004	129 289,231
Autres passifs courants	B.12	1 616 866,434	1 227 781,162
Concours bancaires et autres passifs financiers	B.13	7 714 039,515	10 895,949
Total des passifs courants		9 453 362,953	1 367 966,342
Total des passifs		9 756 188,014	1 417 966,342
Total capitaux propres et passifs		31 385 634,686	21 716 118,441

TELNET HOLDING

IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R.1	2 398 874,135	2 514 110,165
Produits des participations	R.2	4 774 616,400	3 389 493,800
Autres produits d'exploitation		0,000	0,000
Subvention d'exploitation	R.3	17 556,768	0,000
Total des produits d'exploitation		7 191 047,303	5 903 603,965
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0,000	0,000
Achats d'approvisionnements consommés	R.4	65 606,105	62 567,087
Charges de personnel	R.5	1 739 615,865	1 680 923,466
Dotations aux amortissements et aux provisions	R.6	601 431,506	218 327,180
Autres charges d'exploitation	R.7	539 496,701	570 388,680
Total des charges d'exploitation		2 946 150,177	2 532 206,413
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 244 897,126	3 371 397,552
Charges financières nettes	R.8	564 849,824	154 156,629
Produits des placements	R.9	959 386,016	405 883,127
Autres gains ordinaires		5 980,651	11 088,483
Autres pertes ordinaires		10 472,422	4 754,022
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		4 634 941,547	3 629 458,511
Impôt sur les bénéfices		2 208,474	81 537,300
RESULTAT NET		4 632 733,073	3 547 921,211

TELNET HOLDING

IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Resultat net		4 632 733,073	3 547 921,211
<i>Ajustements pour :</i>			
. Dotation aux amortissements & provisions		601 431,506	218 327,180
. Variation des stocks		0,000	0,000
. Variation des créances	F.1	539 339,833	-773 940,023
. Variation des autres actifs	F.2	-623 252,048	1 119 901,468
. Variation des fournisseurs	F.3	-12 441,117	8 833,510
. Variation des autres passifs	F.4	762 392,672	75 190,896
. Plus ou moins value de cession			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		5 900 203,919	4 196 234,242
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F.5	-7 037,513	-6 497,520
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,000	0,000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F.6	-12 424 900,000	-1 033 400,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	F.7	2 082 690,000	4 794 970,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-10 349 247,513	3 755 072,480
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Rachat actions propres		6 961,500	-42 051,650
- Encaissement suite à l'émission d'actions		0,000	0,000
- Dividendes et autres distributions	F.8	-3 442 967,400	-3 629 973,100
- Encaissement provenant des emprunts	F.9	16 900 000,000	4 750 000,000
- Remboursement d'emprunts	F.10	-9 263 289,565	-8 763 208,308
- Encaissement de subvention d'équipement		0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		4 200 704,535	-7 685 233,058
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET ÉQUIVALENT DE LIQUIDITES			
		0,000	0,000
VARIATION DE TRÉSORERIE		-248 339,059	266 073,664
Trésorerie au début de l'exercice	F.11	278 942,282	12 868,618
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F.12	30 603,223	278 942,282

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2014

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société TELECOM NETWORKS ENGINEERING en abrégé **TELNET SA** est une société anonyme constituée le 25 novembre 1994 avec un capital initial de 100.000 Dinars divisé en 10.000 actions nominatives de 10 Dinars chacune entièrement libérées.

Suivant P.V. de l'A.G.E. du 23 Décembre 2010, la dénomination sociale de la société a été modifiée pour prendre le nom de **TELNET HOLDING SA** et l'objet social de la société a été modifié de manière à ce qu'elle se transforme en Holding Financière.

Suivant P.V. de l'A.G.E. du 23 Juin 2000, le capital social est augmenté de 900.000 Dinars par incorporation des réserves pour être porté à 1.000.000 Dinars divisé en 100.000 Actions nominatives de 10 Dinars chacune libérées intégralement.

Suivant P.V. de l'A.G.E. du 23 Décembre 2010, l'AGE a diminué la valeur nominale des actions pour passer d'une valeur nominale de Dix Dinars (10 TND) à une valeur nominale de Un Dinar (1 TND) par action. Ainsi, le titulaire d'une action ancienne d'un nominal de Dix Dinars Tunisiens est devenu mécaniquement titulaire de Dix (10) actions d'un nominal de Un Dinar (1 TND).

La même AGE a décidé une augmentation du capital de 9.200.000 Dinars pour le porter de 1.000.000 Dinars à 10.200.000 Dinars, et ce, en deux étapes :

- Une augmentation d'un montant de 7.333.300 Dinars dont 7.000.000 Dinars par incorporation de réserves et de 333.300 Dinars par conversion de créances avec une prime d'émission de 2.499.750 Dinars ; Et
- Puis, une augmentation du capital par intégration de la prime d'émission d'un montant de 1.866.700 Dinars.

Suivant P.V. de l'A.G.E. du 12 Mars 2011, il a été décidé une augmentation du capital de 828.000 Dinars en numéraire et une prime d'émission de 3.974.400 dinars pour être porté à 11.028.000 Dinars.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société **TELNET HOLDING SA** ont été arrêtés au 31 décembre 2014 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2014 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. FAITS MARQUANT DE L'EXERCICE

- Suivant PV du 24 Juin 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et à revendre ses propres actions en bourse et à fixer les conditions et les modalités d'achat et de la revente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée, et ce conformément à la réglementation en vigueur. Au cours de l'exercice 2014, la société a acquis 4.590 actions pour une valeur de 23.677,550 Dinars ; elles ont été comptabilisées dans le compte « actions propres » et présentées en déduction des capitaux propres.
- Le conseil d'administration du 22 Septembre 2014 a nommé Monsieur Raouf CHEKIR en qualité de Directeur Général en remplacement de Monsieur Mohamed FRIKHA démissionnaire et ce à partir du 15 Octobre 2014.

V. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le conseil d'administration dans sa réunion du 12 Mars 2015 a décidé de nommer Monsieur Mohamed FRIKHA en qualité de Président du conseil d'administration en remplacement de Monsieur Brahim KHOUAJA démissionnaire.

VI. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après :

Logiciels	33,33 %
-----------	---------

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Rubriques	Taux appliqués
Constructions	2 %
Matériel de transport	20 %
Équipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %
Matériel de transport à statut juridique particulier	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

3. Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. À la clôture, elles sont évaluées selon la juste valeur. Les plus-values latentes dégagées ne sont pas constatées, alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4. Clients

Les clients et comptes rattachés comportent les créances ordinaires. Les créances douteuses ont fait l'objet d'une provision.

Les créances en devises sont actualisées au cours de l'arrêté des comptes.

5. Liquidités et équivalents de liquidités/Concours bancaires

Les comptes bancaires, présentant un solde comptable débiteur, figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

6. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société, sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

VII. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs brutes	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Logiciels techniques	23 202,800	23 202,800
Logiciels administratifs	5 670,000	5 670,000
Total	28 872,800	28 872,800

B.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Agencements, aménagement et Installations	54 451,069	52 128,069
Équipement de bureau	55 552,887	55 329,497
Agencements, aménag du matériel et outillage	617,919	617,919
Équipement informatique	102 986,925	100 886,925
Installations techniques	2 760,154	2 760,154
Matériel de transport	197 796,350	189 796,350
Bâtiments	673 455,498	673 455,498
Matériel de transport - à statut juridique particulier	128 912,325	58 436,605
TOTAL	1 216 533,127	1 133 411,017

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

DESIGNATION	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			V.C.N AU 31/12/2014
	VALEURS D'ORIGINES AU 31/12/2013	ACQUISITIONS	VALEURS D'ORIGINES AU 31/12/2014	ANTERIEURS	DOTATIONS 31/12/2014	CUMUL	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Logiciels techniques	23 202,800	-	23 202,800	23 202,800	-	23 202,800	-
Logiciels administratifs	5 670,000	-	5 670,000	5 670,000	-	5 670,000	-
S/TOTAL 1	28 872,800	-	28 872,800	28 872,800	-	28 872,800	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Bâtiment	673 455,498	-	673 455,498	157 139,616	13 469,110	170 608,726	502 846,772
Installations techniques	2 760,154	-	2 760,154	2 760,154	-	2 760,154	-
Agencement & Aménagement du matériel et outillage industriel	617,919	-	617,919	617,919	-	617,919	-
Matériel de transport	189 396,350	8 000,000	197 396,350	105 947,191	23 650,808	129 597,999	67 798,351
Agencement & Aménagement du matériel de Transport	400,000	-	400,000	45,918	120,000	165,918	234,082
Agencement Aménagement Installation	52 128,069	2 323,000	54 451,069	46 209,960	747,178	46 957,138	7 493,931
Mobilier Matériel de Bureau	55 329,497	223,390	55 552,887	51 953,101	479,515	52 432,616	3 120,271
Matériel informatique	100 886,925	2 100,000	102 986,925	91 614,406	1 999,728	93 614,134	9 372,791
Matériel de transport à statut juridique particulier	58 436,605	70 475,720	128 912,325	49 054,730	10 965,167	60 019,897	68 892,428
S/TOTAL 2	1 133 411,017	83 122,110	1 216 533,127	505 342,995	51 431,506	556 774,501	659 758,626
TOTAL GENERAL	1 162 283,817	83 122,110	1 245 405,927	534 215,795	51 431,506	585 647,301	659 758,626

B.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Titres de participation TELNET INCORPORATED	5 989 470,300	5 989 470,300
Titres de participation DATA BOX	2 872 826,120	2 872 826,120
Titres de participation TELNET TECHNOLOGIES	1 335 965,400	1 335 965,400
Titres de participation PLM SYSTEMS	35 000,000	35 000,000
Titres de participation TELNET ELECTRONICS	245 000,000	245 000,000
Titres de participation TELNET INNOVATIONS LABS	99 000,000	99 000,000
Titres de participation SGTS	60 000,000	60 000,000
Titres de participation SYPHAX AIRLINES	2 500 000,000	2 500 000,000
Titres de participation ATC	287 000,000	287 000,000
Versement restant à effectuer/Titres ATC	(215 250,000)	(215 250,000)
Dépôts et cautionnements	4 900,000	4 900,000
Prêts au personnel	5 750,000	14 860,000
Total	13 219 661,820	13 228 771,820

Une provision pour dépréciation des titres SYPHAX AIRLINES a été constatée pour un montant de 550.000,000 dinars.

B.4. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Clients locaux	644 501,005	1 213 078,145
Clients étrangers	59 160,240	29 922,933
Clients douteux	1 375,600	1 375,600
Total	705 036,845	1 244 376,678
Provisions	(1 375,600)	(1 375,600)
Total net	703 661,245	1 243 001,078

B.5. AUTRES ACTIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
État - Crédit de TVA récupérables	119 718,795	129 919,810
État - TVA récupérables	3 219,827	-
État - Excédent d'impôt à reporter	529 154,004	253 829,268
Avance sur salaire	1 550,000	-
Fournisseurs d'exp avances et acomptes	-	1 064,554
Fournisseurs immo avances et acomptes	2 500,000	2 500,000
Dividendes à recevoir (1)	920 640,400	901 774,400

Produit à recevoir	1 395,642	-
Débiteurs divers locaux (2)	3 617 616,107	3 295 477,142
Compte d'attente débiteur	300,000	-
Charges diverses constatées d'avance	39 724,867	35 189,281
Créances/cession de titres de participation	-	1 800,000
Total	5 235 819,642	4 621 554,455

(1) Les Dividendes à recevoir sont détaillés ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2014
Dividendes DATA BOX exercice 2010	450 000,000
Distribution Résultats reportés TELNET INC	3 810,400
Dividendes DATA BOX exercice 2013	400 680,000
Dividendes PLM exercice 2013	66 150,000
Total	920 640,400

(2) Les débiteurs divers locaux sont détaillés ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2014
TELNET TECHNOLOGIE	77 070,377
TELNET ELECTRONICS	4 000,000
PLM SYSTEMS	22,722
SYPHAX AIRLINES	3 490 262,239
TELNET INNOVATION LABS	46 260,769
Total	3 617 616,107

B.6. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Désignations	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Prêts au personnel à moins d'un	257 564,742	204 444,742
Échéances a -1an prêt Syphax Airlines	11 800 000,000	1 500 000,000
SANADET SICAV	9 655,432	9 306,576
AXIS TRSEORERIE SICAV	8 867,471	2 029,466
Total	12 076 087,645	1 715 780,784

B.7. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Désignations	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
BIAT TND	-	255 232,924
BIAT EUR	415,385	13 036,619

ATTIJARI BANK	6 507,561	-
AMEN BANK	31 343,722	1 126,116
Trésorerie/Compte AFC rachat de titres	68,761	34,113
Trésorerie/Compte AXIS rachat de titres	13,382	95,149
Caisse TND	2 296,897	9 417,361
Total	40 645,708	278 942,282

B.8. CAPITAUX PROPRES

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Capital social	11 028 000,000	11 028 000,000
Rachat actions	(209 222,720)	(217 245,880)
Réserve légale	747 594,418	533 786,336
Prime d'émission	4 607 450,000	4 607 450,000
Résultats reportés	752 891,901	728 240,432
Réserves pour réinvestissements exonérés	70 000,000	70 000,000
Résultat net de l'exercice	4 632 733,073	3 547 921,211
Total	21 629 446,672	20 298 152,099

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les résultats reportés provenant de l'exercice 2013 et antérieurs, s'élevant à 752 891,901 dinars, ainsi que la réserve légale pour 747 594,418 dinars, la prime d'émission pour 4 607 450,000 dinars et les réserves pour réinvestissement pour 70 000,000 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 5% en cas de distribution ou d'incorporation au capital.

Le résultat par action de l'exercice 2014 est de 0,420 dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Désignations	Capital social	Actions propres	Réserve légale	Résultats reportés	Prime d'émission	Réserves pour réinvestissement	Résultat de l'exercice	Total
Solde CP au 31/12/2013	11 028 000,000	(217 245,880)	533 786,336	728 240,432	4 607 450,000	70 000,000	3 547 921,211	20 298 152,099
								-
<i>Affectation résultat 2013</i>								-
Réserves légales			213 808,082				(213 808,082)	-
Résultats reportés				25 713,129			(25 713,129)	-
Dividendes							(3 308 400,000)	(3 308 400,000)
Opération d'Achat Actions propres		(23 677,550)						(23 677,550)
Opération de Vente Actions propres		20 756,772						20 756,772
Actualisation de la valeur des actions rachetés		10 943,938		(10 943,938)				-
Effets des opérations de Rachat des actions propres				9 882,278				9 882,278
								-
Résultat au 31/12/2014							4 632 733,073	4 632 733,073
Solde CP au 31/12/2014	11 028 000,000	(209 222,720)	747 594,418	752 891,901	4 607 450,000	70 000,000	4 632 733,073	21 629 446,672

Le bénéfice de l'exercice 2013 qui s'élève à 3 547 921,211 Dinars a été affecté conformément à la décision prise par l'assemblée générale ordinaire en date du 27/06/2014, comme suit :

- Réserves légales	213 808,082
- Résultats reportés	25 713,129
- Dividendes distribués.....	3 308 400,000
Total	3 547 921,211

B.9. EMPRUNTS

Désignation	Solde au 31/12/2014
Échéance à + 1 an Emprunt auprès des sociétés de Leasing	52 825,061
Échéance à + 1 an Emprunt TELNET INC	200 000,000
Total	252 825,061

Le tableau de variation des emprunts se présente comme suit :

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES EMPRUNTS				
Désignations	Solde 31/12/2013	Nouveau Emprunt	Reclassement échéance à moins d'un an	Solde 31/12/2014
Emprunt leasing	-	70 475,707	(17 650,646)	52 825,061
Emprunt TELNET INC	-	1 400 000,000	(1 200 000,000)	200 000,000
<u>TOTAL</u>	-	1 470 475,707	(1 217 650,646)	252 825,061

B.10. PROVISION

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Provision pour risques inhérents à l'activité	50 000,000	50 000,000
Total	50 000,000	50 000,000

B.11. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Fournisseurs d'exploitation locaux	86 564,254	100 887,432
Fournisseurs d'exploitation étrangers	30 283,860	28 401,799
Fournisseurs d'immobilisations locaux	5 608,890	-
Total	122 457,004	129 289,231

B.12. AUTRES PASSIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
État, Impôts et taxes divers	86 641,712	82 814,208
C.N.S.S- cotisation	70 919,262	70 199,439
Charges à payer-diverses	126 205,879	96 952,399
Charges à payer-personnel	457 032,177	453 426,224
Personnel -Rémunération dues	3 700,526	9 955,370
Actionnaires- dividendes à payer	210 000,000	344 567,400
Produits constatés d'avance	33 958,603	-
Créditeurs divers (1)	628 408,275	169 866,122
Total	1 616 866,434	1 227 781,162

(1) Les créiteurs divers sont détaillés ainsi :

Désignation	Montant
TELNET INCORPORATED	441 909,014
TELNET CONSULTING	18 151,893
DATA BOX	168 347,368
Total	628 408,275

B.13. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Désignations	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Intérêts courus	238 740,000	-
Échéance à - 1 an sur crédit-bail	15 257,030	10 895,949
Échéance à - 1 an Emprunt TELNET INC	1 200 000,000	-
Emprunt ATTIJARI	6 000 000,000	-
Billet de trésorerie FIDELITY SICAV	250 000,000	-
BIAT TND	10 042,485	-
Total	7 714 039,515	10 895,949

R. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R.1. REVENUS

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Prestations de services / marché local	190 400,000	161 392,000
Prestations de services / marché export	2 208 474,135	2 352 718,165
Total	2 398 874,135	2 514 110,165

R.2. PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Dividendes TELNET INCORPORATED	3 298 394,400	2 085 749,400
Dividendes TELNET TECHNOLOGIES	1 009 392,000	1 001 970,000
Dividendes DATA BOX	400 680,000	203 774,400
Dividendes PLM SYSTEMS	66 150,000	98 000,000
Total	4 774 616,400	3 389 493,800

R.3. SUBVENTION D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Avance TFP 2013	17 556,768	-
Total	17 556,768	-

R.4. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Achats matières et fournitures	12 536,770	11 461,799
Achats équipements et travaux	817,677	1 571,662
Achats non stockés	52 251,658	49 533,626
Total	65 606,105	62 567,087

R.5. CHARGES DE PERSONNEL

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Salaires et compléments de salaires	1 514 381,962	1 463 109,470
Charges sociales	225 233,903	217 813,996
Total	1 739 615,865	1 680 923,466

R.6. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Dotation aux amortissements - Immobilisations. Corporelles	51 431,506	57 568,116
Dotations aux prov pour dépréciation actions SYPHAX	550 000,000	-
Dotations aux amortissements - Charges à répartir	-	160 759,064
Total	601 431,506	218 327,180

R.7. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Location voiture	3 000,000	2 639,560
Charges de copropriété	5 745,938	5 099,695
Entretien et réparation	32 190,260	20 123,288
Primes d'assurance	16 419,223	16 392,596
Divers services extérieurs	120 951,043	161 579,593
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	83 168,917	127 954,400
Publicités, annonces et relations publiques	70 717,976	63 930,875
Dons et subventions	18 573,675	11 745,400
Transport des biens et personnes	4 517,105	5 857,070
Frais de Voyages et de Missions	23 109,709	22 395,229
Frais de réceptions	4 619,816	5 121,177
Frais postaux et de télécommunication	10 244,369	10 265,715
Services bancaires	4 805,732	4 980,338
Charges diverses ordinaires	79 500,000	55 500,000
Impôts et taxes et versements assimilés	61 932,938	56 803,744
Total	539 496,701	570 388,680

R.8. CHARGES FINANCIERES NETTES

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Intérêts sur emprunt auprès des sociétés de leasing	1 270,149	1 936,509
Intérêts des dettes intergroupes	30 880,787	4 311,678
Agios débiteurs	5 856,203	6 317,026
Intérêts emprunts/compte Syphax Airlines	519 669,740	135 308,145
Intérêts de retard	3 701,842	8 339,666
Pertes de change	4 618,971	1 544,546
Gains de change	(1 147,868)	(3 600,941)
Total	564 849,824	154 156,629

R.9. PRODUITS DES PLACEMENTS

Désignations	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Produits financiers sur les comptes intergroupes	8 770,210	9 276,578
Produits financiers sur prêts Syphax Airlines	949 894,574	396 237,395
Plus-value SICAV	721,232	369,154
Total	959 386,016	405 883,127

F. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F.1. VARIATION DES CREANCES CLIENTS

Désignation	31/12/2013	31/12/2014	Variation
Clients locaux	1 213 078,145	644 501,005	568 577,140
Clients étrangers	29 922,933	59 160,240	(29 237,307)
Clients douteux locaux	1 375,600	1 375,600	-
Total	1 244 376,678	705 036,845	539 339,833

F.2. VARIATION DES AUTRES ACTIFS

Désignation	31/12/2013	31/12/2014	Variation
État - Crédit de TVA récupérables	129 919,810	119 718,795	10 201,015
État - TVA récupérables	-	3 219,827	(3 219,827)
État - Excédent d'impôt à reporter	253 829,268	529 154,004	(275 324,736)
Avances sur salaires	-	1 550,000	(1 550,000)
Fournisseurs locaux avances et acomptes	1 064,554	-	1 064,554
Dividende à recevoir	901 774,400	920 640,400	(18 866,000)
Produit à recevoir	-	1 395,642	(1 395,642)
Débiteurs divers locaux	3 295 477,142	3 617 616,107	(322 138,965)
Compte d'attente débiteur	-	300,000	(300,000)
Charges diverses constatées d'avance	35 189,281	39 724,867	(4 535,586)
SANADET Sicav	9 306,576	9 655,432	(348,856)
AXIS TRSEORERIE Sicav	2 029,466	8 867,471	(6 838,005)
Total	4 628 590,497	5 251 842,545	(623 252,048)

F.3. VARIATION DES FOURNISSEURS

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	86 564,254	100 887,432	(14 323,178)
Fournisseurs d'exploitation Étrangers	30 283,860	28 401,799	1 882,061
Total	116 848,114	129 289,231	(12 441,117)

F.4. VARIATION DES AUTRES PASSIFS

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variation
État, Impôts et taxes divers	86 641,712	82 814,208	3 827,504
C.N.S.S- cotisation	70 919,262	70 199,439	719,823
Charges à payer-diverses	126 205,879	96 952,399	29 253,480
Charges à payer-personnel	457 032,177	453 426,224	3 605,953
Personnel -Rémunération dues	3 700,526	9 955,370	(6 254,844)
Produits constatés d'avance	33 958,603	-	33 958,603
Créditeurs divers	628 408,275	169 866,122	458 542,153
Intérêts courus	238 740,000	-	238 740,000
Total	1 645 606,434	883 213,762	762 392,672

F.5. DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Désignation	31/12/2014
Acquisitions de la période	(12 646,403)
Fournisseurs d'immobilisations début période	-
Fournisseurs d'immobilisations à la fin du période	5 608,890
Avances fournisseurs d'immobilisations début période	2 500,000
Avances fournisseurs d'immobilisations à la fin du période	(2 500,000)
Total	(7 037,513)

F.6. DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	31/12/2014
Octroi prêts au personnel	(174 900,000)
Décaissement Billets Trésorerie/compte Syphax	(12 250 000,000)
Total	(12 424 900,000)

F.7. ENCAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	31/12/2014
Encaissement suite au remboursement de prêts	130 890,000
Encaissement Billets Trésorerie/compte Syphax	1 950 000,000
Créances sur cession de titres de participation	1 800,000
Total	2 082 690,000

F.8. DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

Désignation	31/12/2014
Distribution Dividendes de l'exercice 2012	(344 567,400)
Distribution Dividendes de l'exercice 2013	(3 098 400,000)
Total	(3 442 967,400)

F.9. ENCAISSEMENT PROVENANT DES EMPRUNTS

Désignation	31/12/2014
Encaissements Billets Trésorerie/compte Syphax	3 500 000,000
Encaissements Emprunt Telnet INC	1 400 000,000
Encaissements emprunt ATTIJARI Bank	12 000 000,000
Total	16 900 000,000

F.10. REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Désignation	31/12/2014
Décaissement crédit leasing	(13 289,565)
Remboursement Billets Trésorerie/compte Syphax	(3 250 000,000)
Remboursement emprunt ATTIJARI Bank	(6 000 000,000)
Total	(9 263 289,565)

F.11. TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE

Désignation	31/12/2013
BIAT TND	255 232,924
BIAT EUR	13 036,619
AMEN BANK	1 126,116
Trésorerie/Compte AFC Rachat Actions	34,113
Trésorerie/Compte AXIS Rachat Actions	95,149
Caisse TND	9 417,361
Total	278 942,282

F.12. TRESORERIE A LA FIN DE LA PERIODE

Désignation	31/12/2014
BIAT EUR	415,385
ATTIJARI BANK	6 507,561
AMEN BANK	31 343,722
Trésorerie/Compte AFC Rachat Actions	68,761
Trésorerie/Compte AXIS Rachat Actions	13,382
Caisse TND	2 296,897
BIAT TND	(10 042,485)
Total	30 603,223

VIII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

1) DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
• Emprunt d'investissement	-	-	
• Emprunt courant de gestion	665.000,000	516 315,882	

2) ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés
Engagements donnés					
Garanties réelles					
• cautionnement					
Garanties réelles	45.450,000	45.450,000			
• hypothèques	965.000,000	525.000,000		440.000,000	
• nantissement					
Total	1.010.450,000	570.450,000		440.000,000	

IX. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Parties liées	Solde au 31/12/2013	Achats	Ventes	Décaissements	Encaissements	Solde au 31/12/2014
FOURNISSEURS						
DATA BOX	(14 363,760)	-	-	14 363,760	4 000,000	(4 000,000)
PLM Systems	-	17 752,066	-	-	-	(17 752,066)
SYPHAX Airlines	(2 546,751)	-	-	2 546,751	-	-
TOTAL	(16 910,511)	17 752,066	-	(16 910,511)	4 000,000	21 752,066
CLIENTS						
Data box	162 082,240	-	137 451,700	-	162 082,240	137 451,700
PLM Systems	12 886,800	-	72 362,900	-	77 319,600	7 930,100
Data box France	2 414,425	-	4 858,593	-	-	7 273,018
Telnet Consulting	27 508,508	-	24 378,714	-	-	51 887,222
Telnet Electronics	4 461,600	-	13 882,100	-	17 352,000	991,700
Telnet INC	84 440,000	-	396 900,000	-	416 240,000	65 100,000
Telnet Technologies	949 200,000	-	1 782 480,000	-	2 298 660,000	433 020,000
Telnet Innovation LABS	-	-	992,000	-	992,000	-
TOTAL	1 242 993,573	-	2 433 306,007	-	2 972 645,840	703 653,740
DÉBITEURS CRÉDITEURS DIVERS						
Telnet Incorporated	(7 879,864)	-	-	10 000,000	444 029,150	(441 909,014)
Telnet Technologies	167 079,954	-	9 990,423	13 440,000	113 440,000	77 070,377
Telnet Electronics	2 000,000	-	-	2 000,000	-	4 000,000
Data box	(145 118,865)	-	26 228,503	3 000,000	-	(168 347,368)
PLM Systems	(731,278)	754,000	-	-	-	22,722
Telnet Innovation LABS	1 360,769	-	-	51 900,000	7 000,000	46 260,769
Telnet Consulting	(16 136,115)	-	-	-	2 015,778	(18 151,893)
Syphax Airlines	3 125 036,419	-	365 225,820	-	-	3 490 262,239
TOTAL	3 125 611,020	754,000	391 454,323	80 340,000	566 484,928	2 989 207,832

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2014

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 25 Juin 2013, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société **TELNET HOLDING SA**, comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2014. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de.....	31 385 634,686 TND
Un chiffre d'affaires de.....	7 173 490,535 TND
Un résultat bénéficiaire net de	4 632 733,073 TND

Responsabilité de la direction relative aux états financiers

Le conseil d'administration de votre société est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en la matière. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

1) La valeur des titres de participation SYPHAX AIRLINES SA, inscrite au bilan de la société TELNET HOLDING SA, s'élève à 2 500 000 dinars, constituée de 500 000 Actions d'une valeur unitaire de 5 dinars chacune. Au cours du deuxième semestre 2014, le cours boursier desdites actions a enregistré une baisse et affiche un prix de 3,900 dinars au 17 novembre 2014. À la demande du Conseil du Marché Financier, la cotation du titre SYPHAX AIRLINES SA a été suspendue à partir du mardi 18 novembre 2014 et ce, jusqu'à nouvel ordre. Les titres de participation SYPHAX AIRLINES SA ont été provisionnés par la société à hauteur de 550 000 dinars. Ils méritent d'être provisionnés intégralement.

En outre, la société TELNET HOLDING SA a avancé des fonds, non assortis de garanties, à la société SYPHAX AIRLINES SA, sous forme de débit de compte, de prêt à court terme et de billets de trésorerie qui se détaillent comme suit :

Compte débiteur (<i>Autres actifs courants</i>)	3 490 262 DT
Billets de trésorerie (<i>Autres actifs financiers</i>)	10 300 000 DT
Prêts (<i>Autres actifs financiers</i>)	1 500 000 DT
Total	15 290 262 DT

Compte tenu de la situation financière de la société SYPHAX AIRLINES SA, ces créances méritent d'être provisionnées.

2) La valeur des titres de participation TELNET ELECTRONICS s'élève à 245 000 dinars, constituée de 2 450 Parts sociales d'une valeur unitaire de 100 dinars chacune. A la date de clôture, la valeur mathématique des dites parts sociales est inférieure au coût d'acquisition à concurrence de 108 516 dinars. Aucune provision n'a été constatée.

3) La valeur des titres de participation TELNET INNOVATIONS LABS s'élève à 99 000 dinars, constituée de 990 Parts sociales d'une valeur unitaire de 100 dinars chacune. En outre, les avances accordées à la dite filiale totalisent 46 261 dinars. A la date de clôture, les fonds propres de la société sont négatifs. Aucune provision n'a été constatée.

Opinion avec réserve

À notre avis, et sous réserve de l'incidence des points décrits dans le paragraphe « *Fondement de l'opinion avec réserve* », les états financiers annexés à notre rapport sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société **TELNET HOLDING SA** au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêtés à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

La société TELNET HOLDING SA a contracté un crédit de six millions de dinars (6 000 000 DT) auprès de la banque ATTIJARI BANK pour souscrire un billet de trésorerie en faveur de SYPHAX AIRLINES SA contre le nantissement de 1 230 000 actions que détient Mr Mohamed Frikha dans le capital de TELNET HOLDING SA. Le 03 Juillet 2014, date d'échéance, ce crédit a été renouvelé pour une durée de six mois contre le nantissement

de 157 283 actions complémentaires par rapport au crédit initial. A la date d'échéance du 10 Janvier 2015, ce crédit n'a pas été honoré par la société.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 26 Mai 2015

**Le Commissaire Aux Comptes
Slaheddine ZAHAF**

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2014

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2014 autorisées par le conseil d'administration et approuvées par l'assemblée générale du 27 Juin 2014

1. Billets de trésorerie émis par **TELNET HOLDING SA** et souscrit par des SICAV:

Nom du souscripteur	Date souscription initiale	Montant en dinars	Taux intérêt initial	Montant remboursé en 2014	Solde au 31/12/2014
Fidelity Obligation SICAV	03/02/14	1.000.000	7,75%	750.000	250.000
Tunisie SICAV	03/02/14	1.000.000	7,5%	1.000.000	-

Durant l'exercice 2014, les billets de trésorerie ont été prorogés ou renouvelés moyennant une actualisation symbolique des taux d'intérêt.

Les commissions, charges, frais et intérêts de retard de paiement supportés par la société **TELNET HOLDING SA** ont été refacturés à l'identique à la société **SYPHAX AIRLINES S.A.**

Ces ressources ont servi pour la souscription de deux billets de trésorerie émis par la société **SYPHAX AIRLINES S.A.**

2. Billets de trésorerie souscrits par **TELNET HOLDING SA** et émis par **SYPHAX AIRLINES S.A.** :

Date souscription initiale	Nom de l'émetteur	Montant en Dinars	Taux intérêt initial	Montant remboursé en 2014	Solde au 31/12/2014
03/02/14	SYPHAX AIRLINES	1.000.000	8,25%	200.000	800.000
03/02/14	SYPHAX AIRLINES	1.000.000	8%	1.000.000	-

En outre la société **TELNET HOLDING SA** a souscrit deux autres billets de trésorerie, sur ses fonds propres, émis par la société **SYPHAX AIRLINES S.A** comme suit :

Date souscription initiale	Nom de l'émetteur	Montant en Dinars	Taux intérêt initial	Montant remboursé en 2014	Solde au 31/12/2014
11/02/14	SYPHAX AIRLINES	800.000	6,25%	Renouvelé	800.000
03/04/14	SYPHAX AIRLINES	200.000	6,25%	Renouvelé	200.000

Durant l'exercice 2014 les billets de trésorerie ont été prorogés ou renouvelés moyennant une actualisation symbolique des taux d'intérêt.

3. La société **TELNET HOLDING SA** a contracté un crédit auprès de la banque **ATTIJARI BANK** :

Date Déblocage	Montant en Dinars	Taux d'intérêt initial	Montant remboursé en 2014	Solde au 31/12/2014
11/03/14	6.000.000	TMM +2,25%	6.000.000	-
11/07/14	6.000.000	TMM +3,5	Renouvellement	6.000.000

Monsieur Mohamed FRIKHA a nanti 1.387.283 actions **TELNET HOLDING SA**, qu'il détient dans le capital de la société, au profit de la banque **ATTIJARI BANK**.

Les ressources des fonds résultant de l'obtention de ce crédit ont servi à la souscription d'un billet de trésorerie, émis par la société **SYPHAX AIRLINES S.A** :

Date souscription initiale	Nom de l'émetteur	Montant en Dinars	Taux intérêt initial	Montant remboursé en 2014	Solde au 31/12/2014
10/03/14	SYPHAX AIRLINES	6.000.000	8%	Renouvelé(*)	6.000.000

(*) Le billet de trésorerie a été renouvelé le 10 Octobre 2014 moyennant un taux d'intérêt 9,25%.

Les commissions, charges, frais et intérêts de retard de paiement supportés par la société **TELNET HOLDING SA** ont été refacturés à l'identique à la société **SYPHAX AIRLINES S.A**.

II. Autres conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice

Votre conseil d'administration a autorisé les opérations suivantes :

1. La société **TELNET HOLDING SA** a souscrit des billets de trésorerie émis par **SYPHAX AIRLINES S.A** de la manière présente:

Date souscription	Date échéance	Montant en Dinars	Taux intérêt	Montant remboursé en 2014	Solde au 31/12/2014
01/09/14	21/10/14	750.000	8,75%	750.000	-
10/10/14	06/02/15	2.000.000	7,5%	-	2.000.000
10/11/14	20/12/14	500.000	8,75%	-	500.000

Les commissions, charges, frais et intérêts de retard de paiement supportés par la société **TELNET HOLDING SA** ont été refacturés à l'identique à la société **SYPHAX AIRLINES S.A.**

2. La société **TELNET HOLDING SA** a obtenu un crédit d'un montant de 1.400.000 DT auprès de la filiale **TELNET INCORPORATED S.A** rémunéré au taux de 7% l'an remboursable sur 14 mensualités constantes à compter du 20 janvier 2015.

Par ailleurs, l'examen des écritures comptables nous a permis de constater :

- a) L'acquisition d'une voiture utilitaire auprès de la filiale **DATA BOX** pour un montant de 4.000 dinars.
- b) La filiale **PLM SYSTEMS** a facturé à la société **TELNET HOLDING SA** une prestation de service de prospection pour un montant hors taxes de 15.850,059 dinars.

III. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice en cours

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2014 :

1. Le solde de 1.500.000 dinars, sur le crédit de 3.500.000 dinars accordé à la société **SYPHAX AIRLINES S.A.**, n'est pas encore réglé au 31/12/2014. Les intérêts décomptés sur ce prêt, au titre de l'exercice 2014, totalisent un montant hors taxes de 89.753,425 dinars qui n'a pas été réglé.
2. La facturation de prestation de services par votre société **TELNET HOLDING SA** à ses filiales **TELNET CONSULTING, TELNET INCORPORATED, DATA BOX, TELNET TECHNOLOGIES, PLM SYSTEMS, DATA BOX FRANCE** et **TELNET EELECTRONICS**, portant sur la gestion administrative et le management en qualité et infrastructure informatique et télécommunications. La société **TELNET HOLDING SA** a facturé la somme en hors taxes de 2.398.874,135 TND au titre de l'exercice 2014, détaillée, par société, comme suit :

Société	Montant HTVA
Telnet Technologies	1.782.480,000
Telnet Incorporated	396.900,000
Data Box	116.480,000
PLM Systems	61.320,000
Data Box France	4.799,381
Telnet Electronics	11.760,000
Telnet Consulting	24.294,754
Telnet Innovation LABS	840,000
Total	2.398.874,135

3. Des contrats de comptes courants ont été conclus entre votre société **TELNET HOLDING SA** et les sociétés filiales **TELNET INCORPORATED**, **DATA BOX**, **TELNET TECHNOLOGIES** et **PLM SYSTEMS** et un contrat de compte courant avec la société **SYPHAX AIRLINES S.A** portant sur les relations financières moyennant un taux de rémunération de 6% l'an. La situation des comptes se résume comme suit :

Désignation	solde au 31/12/2013	Mouvements de l'exercice		solde au 31/12/2014
		Débit	Crédit	
Data box	(145.118,865)	7.704,500	30.933,003	(168.347,368)
Telnet Incorporated	(7.879,864)	10.000,000	444.029,150	(441.909,014)
Telnet Technologies	167.079,954	23.430,423	113.440,000	77.070,377
Plm Systems	(731,278)	754,000	-	22,722
Syphaxe Airlines	3.125.036,419	365.225,820	-	3.490.262,239

4. Des opérations financières ont été réalisées courant l'exercice 2014 avec les sociétés **TELNET CONSULTING**, **TELNET ELECTRONICS** et **TELNET INNOVATION LABS** dont les soldes se présentent comme suit :

Désignation	solde au 31/12/2013	Mouvements de l'exercice		solde au 31/12/2014
		Débit	Crédit	
Telnet Consulting	(16.136,115)	-	2.015,778	(18.151,893)
Telnet Electronics	2.000,000	2.000,000	-	4.000,000
Telnet Innovation LABS	1.360,769	51.900,000	7.000,000	46.260,769

5. Des garanties réelles sur les biens de la société ont été accordées au profit de la BIAT en couverture du crédit de gestion obtenu par la société et des crédits accordés aux filiales **DATA BOX** et **TELNET TECHNOLOGIES**, à concurrence respectivement de 100.000,000 TND et 340.000,000 TND.

IV. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération de l'ancien Directeur Général **Mr Mohamed FRIKHA** jusqu'au 14 Octobre 2014, date de sa démission, auprès de la société **TELNET HOLDING SA** totalise un montant brut de 186 350,267 Dinars ; les charges sociales y relatives totalisent 1 567,497 Dinars.
- L'ancien Directeur Général **Mr Mohamed FRIKHA** a bénéficié de la prise en charge des frais de communications téléphoniques. Après sa démission, il a continué à utiliser deux voitures de fonction et a bénéficié d'une prise en charge des frais engagés pour lui-même totalisant 4.893,563 Dinars. Ces avantages ont été approuvés par le conseil d'administration dans sa réunion du 12 Mars 2015.
- La rémunération du nouveau Directeur Général **Mr Raouf CHEKIR** à partir du 15 Octobre 2014, date de sa nomination, auprès de la société **TELNET HOLDING SA**

totalise un montant brut de 28 087,835 Dinars ainsi qu'une prime pour un montant brut de 2 201,666 Dinars.

- Le conseil d'administration, dans sa réunion du 8 Octobre 2014, a mis à la disposition du nouveau directeur général une nouvelle voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférent et la prise en charge des frais de communications téléphoniques.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Telles sont, Messieurs les actionnaires les remarques à vous faire sur ce point particulier.

Fait à Tunis, le 26 Mai 2015

Le Commissaire Aux Comptes
Slaheddine ZAHAF

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

TELNET HOLDING S.A

Siège Social : Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

La société TELNET HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 juin 2015. Ces états sont accompagnés du rapport général du commissaire aux comptes : MR Sleheddine ZAHAF.

GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR

CENTRE URBAIN NORD

1082 TUNIS

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

ACTIFS

ACTIFS NON COURANTS	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Actifs immobilisés			
Ecart d'acquisition	1	2 167 379,831	2 305 218,254
Immobilisations incorporelles		820 108,983	598 149,713
Moins : amortissement		- 504 467,754	-392 434,715
<i>S/Total</i>	1	315 641,229	205 714,998
Immobilisations corporelles		19 590 421,303	20 480 825,633
Moins : amortissement		- 8 071 673,681	-6 974 435,451
<i>S/Total</i>	1	11 518 747,622	13 506 390,182
Titres mis en équivalences	2	9 066,039	78 850,245
Immobilisations financières		2 706 278,923	2 726 847,618
Moins : Provisions		- 550 000,000	0,000
<i>S/Total</i>	3	2 156 278,923	2 726 847,618
Total des actifs immobilisés		16 167 113,644	18 823 021,297
Total des actifs non courants		16 167 113,644	18 823 021,297
ACTIFS COURANTS			
Stocks		1 501 274,327	2 947 233,840
Moins : Provisions		- 11 205,445	-11 205,445
<i>S/Total</i>	4	1 490 068,882	2 936 028,395
Clients et comptes rattachés		11 772 569,985	13 411 011,138
Moins : Provisions		- 701 000,210	-404 333,285
<i>S/Total</i>	5	11 071 569,775	13 006 677,853
Autres actifs courants	6	12 691 717,767	10 581 261,075
Placements et autres actifs financiers	7	12 194 133,297	1 824 318,296
Liquidités et équivalents de liquidités	8	3 188 424,196	3 577 740,887
Total des actifs courants		40 635 913,917	31 926 026,506
Total des actifs		56 803 027,561	50 749 047,802

GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR

CENTRE URBAIN NORD

1082 TUNIS

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	<i>Notes</i>	31/12/2014	31/12/2013
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		11 028 000,000	11 028 000,000
Actions propres		-209 222,720	-217 245,880
Réserves consolidés		19 126 333,284	16 550 312,606
Autres capitaux propres		7 603,562	10 351,279
Total des capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice	9	29 952 714,126	27 371 418,005
Résultat de l'exercice consolidé	10	5 526 714,237	5 932 523,437
Total des capitaux propres consolidés avant affectation		35 479 428,363	33 303 941,442
INTERETS DES MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		285 614,403	284 173,828
Résultat des minoritaires		131 545,618	77 315,206
Total des minoritaires	11	417 160,021	361 489,034
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	12	1 621 354,875	2 151 139,174
Provisions	13	792 853,473	763 112,380
Total des passifs non courants		2 414 208,348	2 914 251,554
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	2 805 066,681	3 174 169,847
Autres passifs courants	15	8 265 337,588	8 810 034,652
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	7 421 826,560	2 185 161,273
Total des passifs courants		18 492 230,829	14 169 365,772
Total des passifs		20 906 439,177	17 083 617,326
Total capitaux propres et passifs		56 803 027,561	50 749 047,802

GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	<i>Notes</i>	31/12/2014	31/12/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus		41 680 902,457	40 051 735,417
Production immobilisée		0,000	179 542,337
Autres produits d'exploitation		135 338,010	157 813,978
Subvention d'exploitation		17 556,768	0,000
Total des produits d'exploitation	1	41 833 797,235	40 389 091,732
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	2	1 709 406,539	-2 167 950,384
Achats d'approvisionnements consommés	3	4 487 452,401	5 845 825,440
Charges de personnel	4	21 015 700,559	20 981 271,727
Dotations aux amortissements et aux provisions	5	2 242 522,130	1 781 928,866
Autres charges d'exploitation	6	7 932 064,770	7 842 853,698
Total des charges d'exploitation		37 387 146,399	34 283 929,347
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 446 650,836	6 105 162,385
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT			
Charges financières nettes	7	1 301 129,691	293 791,551
Produits des placements	8	1 147 128,497	474 325,800
Autres gains ordinaires	9	2 210 528,783	57 843,966
Autres pertes ordinaires	10	62 343,917	107 937,327
Quote-part des titres mis en équivalence	11	-69 514,018	-26 293,107
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		6 371 320,490	6 209 310,166
Impôt sur les bénéfices	12	713 060,635	199 471,523
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		5 658 259,855	6 009 838,643
Quote part des intérêts minoritaires		131 545,618	77 315,206
RESULTAT NET PART DU GROUPE		5 526 714,237	5 932 523,437

GRUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net de l'ensemble consolidé		5 658 259,855	6 009 838,643
<i>Ajustements pour :</i>			
. Dotation aux amortissements & provisions groupe	1	2 242 522,130	1 781 928,866
. Variation des stocks	2	1 445 959,513	-2 096 119,615
. Variation des créances	3	1 638 441,153	1 042 081,882
. Variation des autres actifs	4	-1 404 344,693	-5 168 917,694
. Variation des fournisseurs	5	-545 129,130	674 775,713
. Variation des autres passifs	6	-191 641,798	1 843 225,512
. Quote-part subvention inscrite au compte résultat		-2 747,717	-28 546,438
. Plus value de cession		-1 972 680,610	0,000
. Quote-part dans le résultat des sociétés mis en équivalence		69 514,018	26 293,107
. Ecart de conversion	7	-59 221,751	504 048,198
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		6 878 930,970	4 588 608,174
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	8	-442 523,276	-1 101 024,620
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	9	2 700 000,000	0,000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	10	-12 563 330,000	-1 165 040,868
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	11	2 210 345,000	4 889 340,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-8 095 508,276	2 623 274,512
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Rachat actions propres		6 961,500	-42 051,650
- Encaissement suite à l'émission d'actions		0,000	1 000,000
- Dividendes et autres distributions	12	-3 499 958,400	-3 739 077,500
- Encaissement provenant des emprunts	13	16 143 900,000	9 483 429,067
- Remboursement d'emprunts	14	-11 777 362,493	-13 944 533,608
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		873 540,607	-8 241 233,691
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES			
		0,000	0,000
VARIATION DE TRÉSORERIE	15	-343 036,699	-1 029 351,005
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		3 271 423,737	4 300 774,742
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>		2 928 387,038	3 271 423,737

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

I- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du code des sociétés commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Selon les dispositions combinées du code des sociétés commerciales et de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, la société **TELNET HOLDING**, qui est la société mère, est tenue de présenter des états financiers consolidés du groupe, où elle exerce un contrôle de droit ou de fait sur les sociétés qui le composent.

Le groupe **TELNET HOLDING** est composé, au 31 Décembre 2014, de quatorze sociétés :

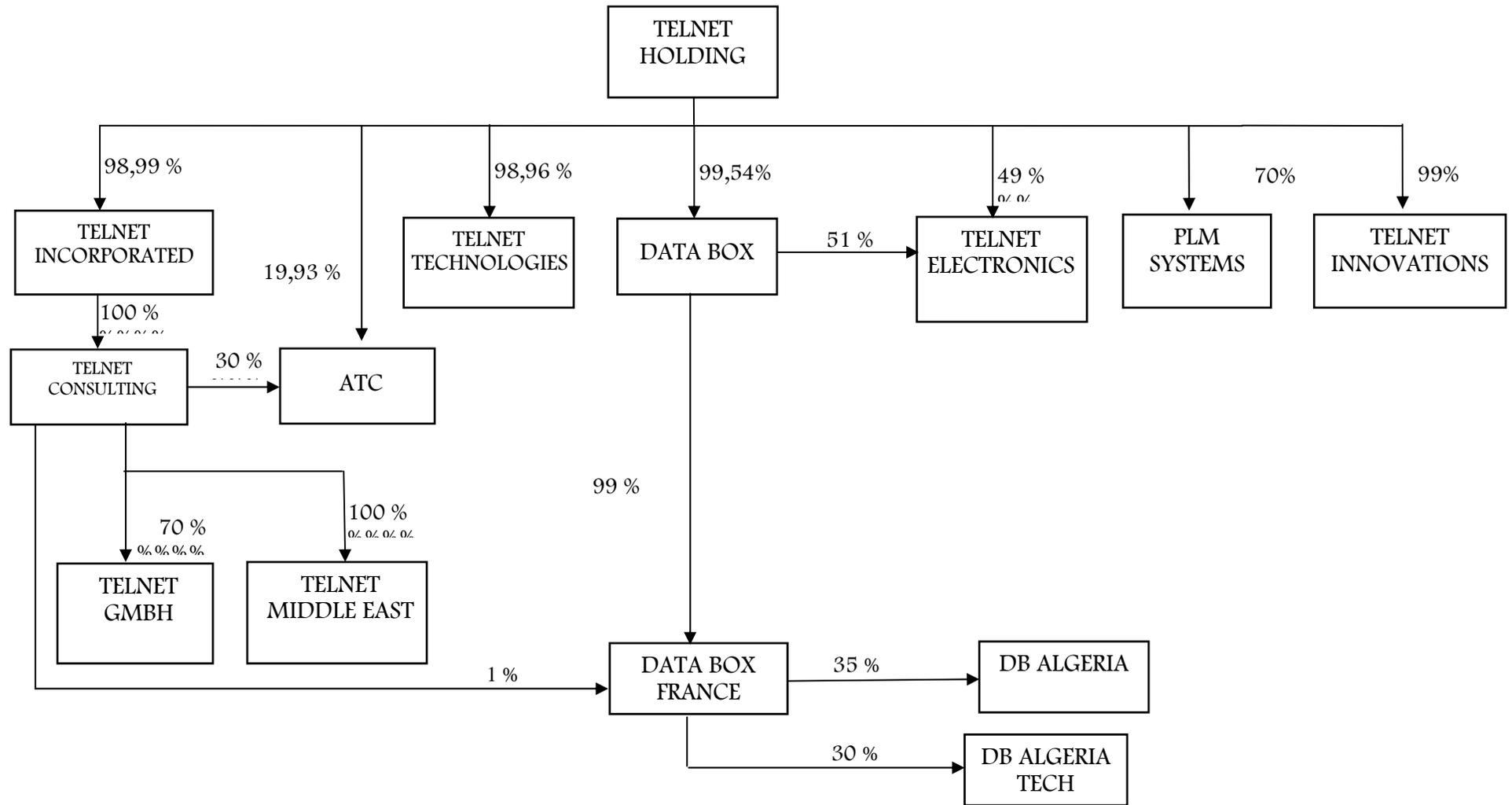
- « TELNET HOLDING » (SA) : société mère ;
- « DATA BOX » (SA) : société filiale ;
- « DATA BOX France » (SARL) : société filiale de droit français ;
- « TELNET INCORPORATED » (SA) : société filiale ;
- « TELNET TECHNOLOGIES » (SA) : société filiale ;
- « PLM SYSTEMS » (SARL) : société filiale ;
- « TELNET CONSULTING » (SAS) : société filiale de droit français ;
- « TELNET ELECTRONICS » (SARL) : société filiale ;
- « TELNET GMBH » : société filiale de droit allemand ;
- « TELNET MIDDLE EAST » : société filiale de droit EAU ;
- « TELNET INNOVATIONS » : société filiale ;
- « DB ALGERIA » : société associée de droit algérien ;
- « DB ALGERIA TECH » : société associée de droit algérien ;
- « ALTRAN TELNET CORPORATION » (SA non résidente) : coentreprise.

La société Syphax Airlines SA n'a pas été prise en compte dans le périmètre de consolidation vu que le pourcentage de contrôle est de 9% (Inférieur à 20%). En outre, la participation est acquise et détenue dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche.

II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'organigramme de l'ensemble consolidé se présente comme suit au 31 Décembre 2014 :

ORGANIGRAMME DU GROUPE TELNET HOLDING



La liste des sociétés consolidées se présente comme suit :

Sociétés	% de contrôle			Type de contrôle	% d'intérêt	Mode d'intégration
	% direct	% Indirect	Total			
TELNET HOLDING	100 %	0 %	100 %	Contrôle exclusif	100 %	Intégration globale
TELNET INCORPORATED	98,99 %	0 %	98,99 %	Contrôle exclusif	98,99 %	Intégration globale
DATA BOX	99,54%	0 %	99,54%	Contrôle exclusif	99,54%	Intégration globale
DATA BOX France	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	99,53%	Intégration globale
TELNET TECHNOLOGIES	98,96%	0 %	98,96%	Contrôle exclusif	98,96%	Intégration globale
TELNET CONSULTING	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET ELECTRONICS	49%	51%	100%	Contrôle exclusif	99,77%	Intégration globale
PLM SYSTEMS	70 %	0 %	70 %	Contrôle exclusif	70 %	Intégration globale
ATC	19,93%	30%	49,93%	Contrôle conjoint	49,63%	Intégration proportionnelle
TELNET GMBH	0%	70%	70%	Contrôle exclusif	69,29%	Intégration globale
TELNET MIDDLE EAST	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET INNOVATIONS	99%	0%	99%	Contrôle exclusif	99%	Intégration globale
DB ALGERIA	0%	35%	35%	Influence notable	34,84%	Mise en équivalence
DB ALGERIA TECH	0%	30%	30%	Influence notable	29,86%	Mise en équivalence

III- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels audités des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

IV- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les sociétés « TELNET INC », « DATA BOX », « DATA BOX FRANCE », « TELNET TECHNOLOGIES », « TELNET CONSULTING », « TELNET ELECTRONICS », « PLM SYSTEMS », « TELNET GMBH », « TELNET MIDDLE EAST » et « TELNET INNOVATIONS » ont été consolidées par intégration globale.

La société « ALTRAN TELNET CORPORATION – ATC » a été consolidée par la méthode d'intégration proportionnelle.

Les sociétés « DB ALGERIA » et « DB ALGERIA TECH » ont été consolidées par la méthode de mise en équivalence.

La méthode de la mise en équivalence est une méthode de comptabilisation selon laquelle la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans les capitaux propres de l'entreprise détenue. L'état de résultat reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- La conversion des comptes des établissements étrangers ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

Le principe du caractère significatif a été adopté durant les différentes étapes du processus de consolidation.

1) L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concerné principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;

- L'homogénéisation de ces comptes ;
- L'homogénéisation des méthodes d'amortissements du matériel informatique et du mobilier et matériel de bureau ;
- L'activation des contrats de leasing conclus par les sociétés consolidés ;
- L'impact de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

2) La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des filiales étrangères « DATA BOX FRANCE », « TELNET CONSULTING », « TELNET GMBH » et « TELNET MIDDLE EAST » est effectuée après retraitements d'homogénéisation.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 préconise l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen annuel, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

Toutes les différences de change en résultant sont imputées aux capitaux propres.

3) L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe.

Pour la société « ATC » contrôlée conjointement avec le groupe « ALTRAN », l'intégration est faite proportionnellement au prorata du pourcentage de détention de la société consolidante, sans tenir compte de la fraction des intérêts minoritaires.

4) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part. (L'obligation d'éliminer ces opérations réciproques est énoncée par le §14 de la norme comptable 35 relative aux états financiers consolidés).

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes comme les frais du siège, les charges de personnel commun, quote-part dans les honoraires de consultants...

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, ainsi que les dividendes intragroupe.

5) Détermination de l'écart de première consolidation

La date d'entrée en périmètre de consolidation conditionne la prise en compte des données comptables de l'entreprise concernée. L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

L'écart de première consolidation a été déterminé de la manière suivante pour chaque société concernée :

- **DATA BOX**

A la date de création (01/07/1996) de la société « DATA BOX », le pourcentage de contrôle de « TELNET HOLDING » était de 99 %. A cette date, aucun écart de consolidation n'est dégagé.

Première variation du périmètre de consolidation

Suite à l'augmentation du capital réalisée en novembre 1997, il y a eu une dilution du pourcentage d'intérêt de la société « TELNET HOLDING » dans la société « DATA BOX » qui est passé de 99% à 79,60% sans changer la méthode de consolidation. Ainsi, un écart d'acquisition négatif a été déterminé comme suit :

Coût d'acquisition des titres "DATA BOX"	SNC à l'acquisition (24/11/1997)	Quote-part	Ecart d'acquisition négatif
39.800,000	57.909,087	46.095,634	(6.295,634)
<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c = 79,6% b</i>	<i>d = a-c</i>

L'augmentation de capital en question est réalisée en numéraire pour un montant de 30.000 Dinars, dont 20.000 Dinars souscrite par la société « TELNET HOLDING ».

Le résultat réalisé par la société « DATA BOX » durant les onze premiers mois de l'exercice 1997 a été déterminé proportionnellement au résultat net réalisé au 31 décembre 1997.

Cet écart d'acquisition (négatif) doit être amorti selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises qui dispose que dans la mesure où le goodwill négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues pouvant être évaluées de manière fiable à la date d'acquisition, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- (a) Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- (b) Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

La société a amorti en totalité l'écart d'acquisition déterminé pour un montant de 6.295,634 Dinars. Cet écart, non significatif, a été imputé directement en résultat reporté.

Deuxième variation du périmètre de consolidation

Suite à l'acte de cession de parts sociales conclu le 15/12/2010, la société « TELNET HOLDING » a acquis 20% du capital de la société « DATA BOX ». L'opération a dégagé un écart d'évaluation et un écart d'acquisition (Goodwill) déterminés comme suit :

Juste Valeur Construction selon rapport d'expertise	563 700,000
Valeur comptable nette (Construction)	426 519,424
Plus-value latente sur construction	137 180,576
Passif d'impôts différé / Plus-value construction	-41 154,173
Quote-part Plus-value latente sur construction (20%)	27 436,115
Quote-part Passif d'impôts différé (20%)	-8 230,835
Ecart d'évaluation	19 205,280

Coût d'acquisition des titres " DATA BOX "	2 833 050,000
SNC retraité à la date d'acquisition (15/12/2010)	2 785 381,328
Quote-part dans les capitaux propres (20%)	557 076,266
Ecart de première consolidation	2 275 973,734
Ecart d'évaluation	19 205,280
Ecart d'acquisition (Goodwill)	2 256 768,454

La situation nette comptable a été déterminée après les retraitements d'homogénéisations et d'éliminations. Le résultat réalisé par la société « DATA BOX » durant les onze premiers mois et demi de l'exercice 2010 a été déterminé proportionnellement au résultat net réalisé au 31 décembre 2010.

Cet écart d'acquisition positif (Goodwill) doit être amorti, selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale.

Ainsi, la société a amorti l'écart d'acquisition déterminé pour un montant de 2 256 768,454 Dinars sur une durée de vingt ans

- **TELNET ELECTRONICS**

A la date de création (11/06/2009) de la société « TELNET ELECTRONICS », la participation de « TELNET HOLDING » était de 49 %.

Suite à l'acte de cession de parts sociales conclu le 06/08/2009, la société « DATA BOX » a acquis 51% du capital de la société « TELNET ELECTRONICS » auprès de l'associé majoritaire. Ainsi, un écart d'acquisition positif (Goodwill) a été déterminé comme suit :

Coût d'acquisition des titres "TELNET ELECTRONICS"	SNC à l'acquisition (6/08/2009)	Quote-part	Ecart d'acquisition positif
755.000,000 <i>a</i>	500.000,000 <i>b</i>	255.000,000 <i>c = 51% b</i>	500.000,000 <i>d = a-c</i>

Le pourcentage de contrôle de la société « TELNET HOLDING » dans la société « TELNET ELECTRONICS » est passé de 49% à 100%. Ainsi, la société « TELNET ELECTRONICS » est devenue une filiale du groupe « TELNET HOLDING » et a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Cet écart d'acquisition positif (Goodwill) doit être amorti, selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale.

Ainsi, la société a amorti l'écart d'acquisition déterminé pour un montant de 500.000,000 Dinars sur une durée de vingt ans.

- **Les autres sociétés consolidées**

Pour les autres sociétés consolidées, aucun écart d'acquisition n'a été constaté, puisque le prix d'acquisition des titres correspondait parfaitement à sa quote-part dans la situation nette de chaque société du groupe, le jour d'acquisition.

6) Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de « TELNET HOLDING » dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition, il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

V- NOTES RELATIVES AU BILAN

1) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles totalisent au 31 Décembre 2014 un montant net de **14 001 768,682**
 Contre au 31 décembre 2013..... **16 017 323,434**
 Enregistrant une diminution nette de **(2 015 554,752)**

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes se détaillent comme suit :

Ecart d'acquisition		2 167 379,831
Goodwill / Acquisition titres TELNET ELECTRONICS	366 666,667	
Goodwill / Acquisition titres DATA BOX	1 800 713,164	
Immobilisations incorporelles		315 641,229
Valeurs brutes	820 108,983	
Amortissements (-)	(504 467,754)	
Immobilisations corporelles		11 518 747,622
Valeurs brutes	19 590 421,303	
Amortissements (-)	(8 071 673,681)	
	TOTAL	<u>14 001 768,682</u>

1.1 Politique d'amortissement

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

Goodwill	5 %
Logiciels	33 %
Constructions	2 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport.....	20 %
Equipements de bureau.....	10 %
Agencements aménagements et installations.....	10 %
Matériel informatique	15 %

1.2. Tableau des immobilisations et amortissements

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2014

DESIGNATION	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			V.C.N
	SOLDE AU 31/12/2013	Variation	SOLDE AU 31/12/2014	Antérieurs	Variation	Cumul	AU 31/12/2014
Ecart d'acquisition							
Goodwill	2 756 768,454	0,000	2 756 768,454	451 550,200	137 838,423	589 388,623	2 167 379,831
<i>sous total</i>	2 756 768,454	0,000	2 756 768,454	451 550,200	137 838,423	589 388,623	2 167 379,831
Immobilisations incorporelles							
Logiciels	598 149,713	221 959,270	820 108,983	392 434,715	112 033,039	504 467,754	315 641,229
<i>sous total</i>	598 149,713	221 959,270	820 108,983	392 434,715	112 033,039	504 467,754	315 641,229
Immobilisation corporelles							
Terrain	2 843 372,231	-1 292 026,000	1 551 346,231	0,000	0,000	0,000	1 551 346,231
Construction	6 702 698,972	-120 000,000	6 582 698,972	842 366,411	125 791,447	968 157,858	5 614 541,114
AAI, matériel et outillage	4 638 272,354	109 220,133	4 747 492,487	2 046 113,172	348 670,238	2 394 783,410	2 352 709,077
Matériel informatique	3 089 772,495	211 523,887	3 301 296,382	2 269 647,474	317 696,759	2 587 344,233	713 952,149
Matériel de transport	821 478,035	164 869,520	986 347,555	687 212,438	84 860,196	772 072,634	214 274,921
Equipement de bureau	2 385 231,546	36 008,130	2 421 239,676	1 129 095,956	220 219,590	1 349 315,546	1 071 924,130
<i>sous total</i>	20 480 825,633	-890 404,330	19 590 421,303	6 974 435,451	1 097 238,230	8 071 673,681	11 518 747,622
TOTAL GENERAL	23 835 743,800	-668 445,060	23 167 298,740	7 818 420,366	1 347 109,692	9 165 530,058	14 001 768,682

2) Titres mis en équivalence

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Participation au capital de DB ALGERIA	9 066,039	10 168,210
Participation au capital de DB ALGERIA TECH	-	68 682,035
Total	9 066,039	78 850,245

3) Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Titres de participation «SYPHAX AIRLINES»	2 500 000,000	2 500 000,000
Titres de participation « SGTS »	60 000,000	60 000,000
Prêts au personnel	22 980,000	47 530,000
Dépôts et cautionnements versés	123 298,923	119 317,618
Total Immobilisations financières brutes	2 706 278,923	2 726 847,618
(-) Provisions	550 000,000	-
Total Immobilisations financières nettes	2 156 278,923	2 726 847,618

4) Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Stocks prestation de service encourus	915 867,796	2 625 274,335
Stocks de marchandises	585 406,531	321 959,505
Total Stocks bruts	1 501 274,327	2 947 233,840
(-) Provisions	(11 205,445)	(11 205,445)
Total Stocks nets	1 490 068,882	2 936 028,395

5) Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Clients ordinaires	11 071 569,775	13 006 677,853
Clients douteux	701 000,210	404 333,285
Total Clients et comptes rattachés bruts	11 772 569,985	13 411 011,138
(-) Provisions	(701 000,210)	(404 333,285)
Total Clients et comptes rattachés nets	11 071 569,775	13 006 677,853

6) Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
État crédit de TVA à reporter	1 680 838,205	1 326 922,473
Débiteurs divers	8 805 306,772	8 023 458,698
Charges constatées d'avance	275 253,824	346 052,312
Avances au personnel	3 242,667	960,000
Fournisseurs d'immob. avances et acomptes	91 948,500	105 506,500
Fournisseurs d'exp. avances et acomptes	27 447,379	23 065,954
Fournisseurs avoirs à recevoir	23 254,330	-
Produits à recevoir	155 563,898	23 432,399
Créance sur cession immobilisation	716 000,000	-
Créance sur cession titres de participations	-	1 800,000
État subvention à recevoir	-	70 000,000
État excédent d'impôt à reporter	912 862,192	660 062,739
Total Autres actifs courants	12 691 717,767	10 581 261,075

7) Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
SANADET SICAV	9 655,432	9 306,576
AXIS TRESORIE SICAV	8 867,471	2 029,466
Intérêts payés d'avance	265,724	12 922,584
Échéances à moins d'un an sur prêts personnel	375 344,670	300 059,670
Prêt à court terme Syphax Airlines	11 800 000,000	1 500 000,000
Total Placements et autres actifs financiers	12 194 133,297	1 824 318,296

8) Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Chèques à encaisser	494,000	-
Banques	3 155 432,201	3 541 151,751
Divers cautions bancaires	7 081,860	7 081,860
Caisse	18 808,142	22 899,283
Avances sur dépenses	6 607,993	6 607,993
Total Liquidités et équivalents de liquidités	3 188 424,196	3 577 740,887

9) Capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice totalisent au 31 Décembre 2014 un montant de **29 952 714,126**

Le tableau de répartition des capitaux propres, présenté ci-après, donne de plus amples informations sur le détail de ces soldes.

Tableau de partage des capitaux propres	Capital social libéré	Actions propres	Réserves	Résultats reportés	Autres capitaux propres	Réserves consolidées	TOTAL
Capitaux propres avant consolidation	24 761 596,522	(209 222,720)	6 454 511,425	5 251 171,009	7 603,562		36 265 659,798
Ajustement	0,000	0,000	0,000	(446 406,882)	0,000	(70 498,245)	(516 905,127)
Homogénéisation	0,000	0,000	0,000	427 133,732	0,000	0,000	427 133,732
Elimination	0,000	0,000	0,000	4 769 555,107	0,000	0,000	4 769 555,107
Répartition	(13 733 596,522)	0,000	(6 454 511,425)	(10 001 452,966)		19 196 831,529	(10 992 729,384)
Capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice	11 028 000,000	(209 222,720)	0,000	0,000	7 603,562	19 126 333,284	29 952 714,126

10) Résultat de l'exercice consolidé

Le résultat de l'exercice consolidé 2014 (part du groupe) totalise **5 526 714,237**

Le tableau présenté ci-après, donne de plus amples informations sur les modalités de détermination du résultat consolidé.

(Exprimé en TND)

	Avant consolidation	Ajustement	Homogénéisation	Elimination	TOTAL
Produits d'exploitation					
Revenus	59 656 592	0	0	(17 975 690)	41 680 902
Produits des participations	4 774 616	0	0	(4 774 616)	0
Autres produits d'exploitation	135 338	0	0	0	135 338
Subvention d'exploitation	17 557	0	0	0	17 557
Total	64 584 103	0	0	(22 750 306)	41 833 797
Charges d'exploitation					
Variation des stocks des produits finis et des encours	1 709 406	0	0	0	1 709 406
Achats d'approvisionnements consommés	20 053 316	0	0	(15 565 864)	4 487 452
Charges de personnel	21 015 701	0	0	0	21 015 701
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 048 977	138 387	56 924	(1 766)	2 242 522
Autres charges d'exploitation	10 346 861	0	0	(2 414 796)	7 932 065
Total	55 174 261	138 387	56 924	(17 982 426)	37 387 146
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 409 842	(138 387)	(56 924)	(4 767 880)	4 446 651
Charges financières nettes					
Charges financières nettes	1 353 959	0	0	(52 830)	1 301 130
Produits des placements	1 204 927	0	0	(57 799)	1 147 128
Autres gains ordinaires	2 431 057	0	0	(220 528)	2 210 529
Autres pertes ordinaires	278 872	0	0	(216 528)	62 344
Quote-part des Titres mis en équivalence	0	(69 514)	0	0	(69 514)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	11 412 995	(207 901)	(56 924)	(4 776 850)	6 371 320
Impôt sur les bénéfices	715 885	-165	-2 660		713 060
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	10 697 110	(207 737)	(54 264)	(4 776 850)	5 658 260
Quote-part des minoritaires dans le résultat					131 546
Résultat net consolidé (Part du groupe)					5 526 714

11) Intérêts des minoritaires

Désignation	Montant
Réserves des minoritaires	285 614,403
Résultat des minoritaires	131 545,618
Total	417 160,021

12) Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Emprunt bancaire - TELNET INCORPORATED	1 522 758,194	2 147 409,406
Crédit leasing à LT - TELNET SA	52 825,061	-
Crédit leasing à LT - DATA BOX	45 771,620	1 226,475
Crédit leasing à LT - TELNET INC	-	1 251,653
Crédit leasing à LT - TELNET TECH	-	1 251,640
Total Emprunts	1 621 354,875	2 151 139,174

13) Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Provision individuelle TELNET HOLDING	50 000,000	50 000,000
Provision individuelle TELNET INC	170 000,000	170 000,000
Provision individuelle DATA BOX	100 000,000	100 000,000
Provision individuelle PLM SYSTEMS	180 000,000	150 000,000
Provision individuelle TELNET TECH	150 000,000	150 000,000
Provision individuelle TELNET CONSULTING	142 853,473	143 112,380
Total Provisions	792 853,473	763 112,380

14) Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Fournisseurs d'exploitation	2 462 784,305	3 007 913,435
Fournisseurs d'immobilisations	342 282,376	166 256,412
Total Fournisseurs et comptes rattachés	2 805 066,681	3 174 169,847

15) Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Actionnaires et associés dividendes à payer	274 978,800	392 153,600
Charges à payer	4 600 158,768	4 530 403,488
Créditeurs divers	32 073,360	200 896,000
Produits constatés d'avance	296 816,370	283 290,500
Organisme de sécurité sociale	957 651,607	1 579 113,072
Clients avances et acomptes	155 540,531	145 443,493
Clients avoirs à établir	12 156,339	12 156,339
Rémunération due au personnel	118 458,640	191 066,628
État, impôts et taxes	1 817 503,173	1 475 511,532
Total Autres passifs courants	8 265 337,589	8 810 034,652

16) Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Créances nées sur l'étranger	-	1 232 593,149
Billets trésorerie	6 250 000,000	-
Échéance à (-) d'un an sur emprunt bancaire	624 651,212	579 635,474
Échéance à (-) d'un an sur crédit leasing	37 804,304	53 162,079
Découverts bancaires	260 037,158	306 317,150
Intérêts courus	249 333,886	13 453,421
Total Concours bancaires et autres passifs financiers	7 421 826,560	2 185 161,273

VI- NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

1) Produits d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Chiffre d'affaires export	38 715 392,955	32 936 976,926
Chiffre d'affaires local	2 965 509,502	3 204 985,231
Autres produits d'exploitation	135 338,010	157 813,978
Subvention d'exploitation	17 556,768	-
Production immobilisé	-	179 542,337
Total Produits d'exploitation	41 833 797,235	40 389 091,732

2) Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Variation de stock - DATA BOX	(740,402)	(16 525,617)
Variation de stock - TELNET INC	1 812 321,555	(2 214 800,459)
Variation de stock - TELNET TECH	(102 174,614)	63 375,692
Total Variation des stocks	1 709 406,539	(2 167 950,384)

3) Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Achat carburant	111 641,845	111 949,267
Achat facturable au client	53 775,391	7 125,000
Achat de marchandises et de licences	3 618 522,508	5 101 907,747
Achat d'études et de prestations de services	96 236,484	75 947,963
Achat Eau, Électricité et Gaz	457 158,425	364 993,708
Achat fournitures et consommables	143 989,610	175 815,240
Achat vêtement professionnel	6 128,138	8 086,515
Total approvisionnements consommés	4 487 452,401	5 845 825,440

4) Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Salaires brut et charges connexes	20 786 926,660	20 724 665,044
Congés payés	228 773,899	256 606,683
Total Charges de personnel	21 015 700,559	20 981 271,727

5) Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Dot aux amort. immobilisations incorporelles	112 099,586	59 890,278
Dot aux amort. immobilisations corporelles	1 115 917,197	1 113 494,606
Dot aux amort. écart d'acquisition	137 838,422	137 838,422
Dot aux provisions créances douteuses	296 666,925	190 000,000
Dot aux provisions pour risques et charges	30 000,000	136 368,171
Dot aux provisions pour dép immob financières	550 000,000	-
Reprise sur provision pour risques et charges	-	(55 643,837)
Dot aux résorptions des charges reportées	-	199 981,226
Total Dot aux amortissements et provisions	2 242 522,130	1 781 928,866

6) Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Charges locatives	1 121 496,457	1 042 904,606
Déplacement, mission et réception	3 690 986,039	3 965 657,499
Divers services extérieurs	1 184 355,500	1 194 182,449
Entretien & réparation	124 198,174	103 382,456
Frais de transport	53 106,297	41 042,239
Frais postaux et de télécommunication	346 596,293	325 181,936
Honoraires	508 486,353	422 087,361
Impôts et taxes	252 885,359	196 936,583
Jetons de présence	169 500,000	55 500,000
Primes d'assurances	93 141,418	95 372,775
Recherches, publicité et publication	226 788,870	231 699,557
Services bancaires	160 524,010	168 906,237
Total Autres charges d'exploitation	7 932 064,771	7 842 853,698

7) Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Agios et intérêts sur crédits bancaire	339 305,063	506 324,098
Intérêts billets trésorerie	519 669,740	135 308,145
Intérêts sur crédits bail	10 190,471	9 111,518
Pertes de change	811 786,550	763 447,598
Gains de change	(379 822,133)	(1 120 399,808)
Total Charges financières nettes	1 301 129,691	293 791,551

8) Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Intérêts sur les comptes financiers	1 144 003,059	473 464,549
Revenus des valeurs mobilières	3 125,438	861,251
Total Produits des placements	1 147 128,497	474 325,800

9) Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Gains sur éléments non récurrent et exceptionnel	2 210 528,783	57 843,966
Total Autres gains ordinaires	2 210 528,783	57 843,966

10) Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Amendes et Pénalités	45 458,136	9 009,048
Pertes sur éléments non récurrent et exceptionnel	16 885,781	98 928,279
Total Autres pertes ordinaires	62 343,917	107 937,327

11) Quote-part des titres mis en équivalence

Désignation	Solde au 31/12/2014
Quote-part dans le résultat (perte) de DB ALGERIA (35%)	(1 080,028)
Quote-part dans le résultat (perte) de DB ALGERIA TECH (30%)	(68 433,990)
Total	(69 514,018)

12) Impôt sur les bénéfices

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Impôts sur les sociétés	712 166,980	197 684,213
Charges d'impôts différés	893,655	1 787,310
Total	713 060,635	199 471,523

VII- NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRESORERIE

1) Dotation aux amortissements & provisions groupe

Désignation	Solde au 31/12/2014
Dot aux amort. immobilisations incorporelles	112 099,586
Dot aux amort. immobilisations corporelles	1 115 917,197
Dot aux amort. écart d'acquisition	137 838,422
Dot aux provisions créances douteuses	296 666,925
Dot aux provisions pour risques et charges	30 000,000
Reprise sur provision pour risques et charges	-
Dot aux résorptions des charges reportées	-
Total Dot aux amortissements et provisions	2 242 522,130

2) Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2014	Variation
Stocks prestation de service encours	2 625 274,335	915 867,796	1 709 406,539
Stocks de marchandises	321 959,505	585 406,531	(263 447,026)
TOTAL	2 947 233,840	1 501 274,327	1 445 959,513

3) Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2014	Variation
Clients ordinaires	13 006 677,853	11 071 569,775	1 935 108,078
Clients douteux	404 333,285	701 000,210	(296 666,925)
TOTAL	13 411 011,138	11 772 569,985	1 638 441,153

4) Variation des autres actifs

Désignation	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2014	Variation
État crédit de TVA à reporter	1 326 922,473	1 680 838,205	(353 915,732)
Débiteurs divers	8 023 458,698	8 805 306,772	(781 848,074)
Charges constatées d'avance	346 052,312	275 253,824	70 798,488
Avances au personnel	960,000	3 242,667	(2 282,667)
Fournisseurs d'expl. avances	23 065,954	27 447,379	(4 381,425)
Fournisseurs avoirs à recevoir	-	23 254,330	(23 254,330)
Produits à recevoir	23 432,399	155 563,898	(132 131,499)
État subvention à recevoir	70 000,000	-	70 000,000
État excédent d'impôt à reporter	660 062,739	912 862,192	(252 799,453)
Variation des autres actifs courants	10 473 954,575	11 883 769,267	(1 409 814,692)
SANADET SICAV	9 306,576	9 655,432	(348,856)
AXIS TRESORIE SICAV	2 029,466	8 867,471	(6 838,005)
Intérêts payés d'avance	12 922,584	265,724	12 656,860
Variation des autres actifs financiers	24 258,626	18 788,627	5 469,999
TOTAL	10 498 213,201	11 902 557,894	(1 404 344,693)

5) Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Fournisseurs d'exploitation	2 462 784,305	3 007 913,435	(545 129,130)
TOTAL	2 462 784,305	3 007 913,435	(545 129,130)

6) Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Charges à payer	4 600 158,768	4 530 403,488	69 755,280
Créditeurs divers	32 073,361	200 896,000	(168 822,639)
Produits constatés d'avance	296 816,370	283 290,500	13 525,870
Organisme de sécurité sociale	957 651,607	1 579 113,072	(621 461,465)
Clients avances et acomptes	155 540,531	145 443,493	10 097,038
Clients avoirs à établir	12 156,339	12 156,339	-
Rémunération due au personnel	118 458,640	191 066,628	(72 607,988)
Etat, impôts et taxes	1 817 503,173	1 475 511,532	341 991,641
Intérêts courus	249 333,886	13 453,421	235 880,465
TOTAL	8 239 692,675	8 431 334,473	(191 641,798)

7) Ecart de conversion

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Ecart de conversion Telnet Consulting	741 226,414	790 745,152	(49 518,738)
Ecart de conversion DATA BOX France	73 692,293	74 457,273	(764,980)
Ecart de conversion Telnet GMBH	10 844,951	14 188,772	(3 343,821)
Ecart de conversion Telnet Middle East	(5 859,158)	(264,946)	(5 594,212)
TOTAL	819 904,500	879 126,251	(59 221,751)

8) Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2014	Variation
Logiciels	598 149,713	820 108,983	(221 959,270)
Terrain	2 843 372,231	1 551 346,231	1 292 026,000
Construction	6 702 698,972	6 582 698,972	120 000,000
AAI, matériels et outillages	4 638 272,354	4 747 492,487	(109 220,133)
Matériel informatique	3 089 772,495	3 301 296,382	(211 523,887)
Matériel de transport	821 478,035	986 347,555	(164 869,520)
Équipement de bureau	2 385 231,546	2 421 239,677	(36 008,131)
Fournisseurs d'immo. avances et acomptes	105 506,500	91 948,500	13 558,000
Fournisseurs d'immobilisations	(166 256,412)	(342 282,376)	176 025,964
Matériel de transport acquis en leasing	-	(150 743,180)	150 743,180
Valeur Brute des immob cédées	-	1 451 295,479	(1 451 295,479)
TOTAL	21 018 225,434	21 460 748,710	(442 523,276)

9) Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2014
Prix de cession immobilisations chez Telnet Inc en 2014	3 400 000,000
Prix de cession immobilisations chez DATA BOX en 2014	16 000,000
Créance sur cession immobilisation début exercice	-
Créance sur cession immobilisation fin exercice	(716 000,000)
TOTAL	2 700 000,000

10) Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2014
Décaissement Billets Trésorerie/compte Syphax/TELNET HOLDING	(12 250 000,000)
Décaissement prêts au personnel/TELNET HOLDING	(174 900,000)
Décaissement prêts au personnel/TELNET INC	(83 000,000)
Décaissement cautionnement/TELNET INC	(4 000,000)
Décaissement suite à l'octroi de prêts / TELNET TECH.	(37 780,000)
Décaissement suite à l'octroi de prêts / DATA BOX	(13 600,000)
Décaissement caution/ DATA BOX	(50,000)
TOTAL	(12 563 330,000)

11) Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2014
Encaissements Billets Trésorerie/compte Syphax/TELNET HOLDING	1 950 000,000
Remboursement de prêts/ TELNET HOLDING	130 890,000
Remboursement créances sur cession de titres de participations	1 800,000
Remboursement de prêts/ TELNET INC	60 440,000
Remboursement de prêts / TELNET TECHNOLOGIES	49 090,000
Remboursement de prêts / DATA BOX	9 325,000
Remboursement de prêts / TELNET INNOVATIONS LABS	8 800,000
TOTAL	2 210 345,000

12) Dividendes et autres distributions

Désignation	Solde au 31/12/2014
Actionnaires TELNET HOLDING	(3 442 967,400)
Actionnaires TELNET INC	(8 909,000)
Actionnaires TELNET TECH	(1 348,200)
Actionnaires DATA BOX	(4 733,800)
Associés minoritaires PLM SYSTEMS	(42 000,000)
TOTAL	(3 499 958,400)

13) Encaissement provenant des emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2014
Encaissements Billets de trésorerie/TELNET HOLDING	3 500 000,000
Encaissements Emprunt/TELNET HOLDING	12 000 000,000
Encaissements emprunt /TELNET INC	363 900,000
Encaissements emprunt /TELNET TECHNOLOGIES	-
Encaissements emprunt /DATA BOX	280 000,000
TOTAL	16 143 900,000

14) Remboursement d'emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2014
Remboursement emprunt TELNET HOLDING	(9 263 289,565)
Remboursement emprunt TELNET INC	(1 657 713,928)
Remboursement emprunt TELNET TECHNOLOGIES	(14 178,304)
Remboursement emprunt DATA BOX	(842 180,696)
TOTAL	(11 777 362,493)

15) Variation de trésorerie

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Chèques à encaisser	494,000		494,000
Banques	3 155 432,201	3 541 151,751	(385 719,550)
Divers cautions bancaires	7 081,860	7 081,860	-
Caisse	18 808,142	22 899,283	(4 091,141)
Avances sur dépenses	6 607,993	6 607,993	-
Découverts bancaires	(260 037,158)	(306 317,150)	46 279,992
	2 928 387,038	3 271 423,737	- 343 036,699

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2014

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe constitué par la société **TELNET HOLDING SA** et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, ainsi que les notes aux états financiers consolidés.

Responsabilité de la direction relative aux états financiers consolidés

Ces états financiers consolidés qui font apparaître un total net de bilan consolidé de 56 803 027,561 TND et un résultat bénéficiaire net consolidé (Part du groupe) de 5 526 714,237 TND, ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Le conseil est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés à fin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

1) La valeur des titres de participation SYPHAX AIRLINES SA, inscrite au bilan de la société TELNET HOLDING SA, s'élève à 2 500 000 dinars, constituée de 500 000 Actions d'une valeur unitaire de 5 dinars chacune. Au cours du deuxième semestre 2014, le cours boursier desdites actions a enregistré une baisse et affiche un prix de 3,900 dinars au 17 novembre 2014. À la demande du Conseil du Marché Financier, la cotation du titre SYPHAX AIRLINES SA a été suspendue à partir du mardi 18 novembre 2014 et ce, jusqu'à nouvel ordre. Les titres de participation SYPHAX AIRLINES SA ont été provisionnés par la société à hauteur de 550 000 dinars. Ils méritent d'être provisionnés intégralement.

En outre, le groupe TELNET HOLDING a avancé des fonds, non assortis de garanties, à la société SYPHAX AIRLINES SA, sous forme de débit de compte, de prêt à court terme et de billets de trésorerie. Ils se détaillent comme suit :

Comptes clients (<i>Clients et comptes rattachés</i>)	1 714 348 DT
Compte débiteur (<i>Autres actifs courants</i>)	8 765 691 DT
Billets de trésorerie (<i>Autres actifs financiers</i>)	10 300 000 DT
Prêts (<i>Autres actifs financiers</i>)	1 500 000 DT
Total	22 280 039 DT

Compte tenu de la situation financière de la société SYPHAX AIRLINES SA, ces créances méritent d'être provisionnées.

2) L'écart d'acquisition, sur les titres de participation de la société TELNET ELECTRONICS, s'élevant au 31 Décembre 2014 à un montant net de 391 667 dinars, présente des indices de dépréciation. Ce montant mérite d'être intégralement amorti.

3) Une provision de l'ordre de 400 000 dinars, relative aux anciennes créances clients du groupe, mérite d'être constatée.

4) Une provision complémentaire de l'ordre de 1 000 000 dinars, relative aux risques inhérents à l'activité du groupe, mérite d'être constatée.

Opinion avec réserve

À notre avis, et sous réserve de l'incidence des points décrits dans le paragraphe « *Fondement de l'opinion avec réserve* », les états financiers consolidés sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe constitué par la société TELNET HOLDING et ses filiales au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie..

Observation

La société TELNET HOLDING SA a contracté un crédit de six millions de dinars (6 000 000 DT) auprès de la banque ATTIJARI BANK pour souscrire un billet de trésorerie en faveur de SYPHAX AIRLINES SA contre le nantissement de 1 230 000 actions que détient Mr Mohamed Frikha dans le capital de TELNET HOLDING SA. Le 03 Juillet 2014, à l'échéance, ce crédit a été renouvelé pour une durée de six mois contre le nantissement de 157 283 actions complémentaires par rapport au crédit initial. A la date d'échéance du 10 Janvier 2015, le crédit n'a pas été honoré par la société.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du conseil d'administration sur les comptes consolidés de la société au 31 décembre 2014 et nous n'avons pas relevé de remarques particulières sur les informations y figurant.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Fait à Tunis, le 26 Mai 2015

Le Commissaire Aux Comptes
Slaheddine ZAHAF

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS

« SIMPAR »

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La société immobilière et de participations « SIMPAR » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 26 juin 2015. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Abderrazak GABSI et Mr Raouf MENJOUR.

BILAN CONSOLIDÉ - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes 31 décembre 2014 31 décembre 2013

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés	Immobilisations incorporelles	3	108 240	105 390
	Moins : amortissements		-101 120	-94 427
			<u>7 120</u>	<u>10 963</u>
	Immobilisations corporelles	3	6 243 423	6 770 084
	Moins : amortissements		-3 277 748	-3 070 619
			<u>2 965 675</u>	<u>3 699 465</u>
	Immobilisations financières	4	31 235 101	25 222 350
	Moins : provisions		-1 839 775	-1 826 608
			<u>29 395 326</u>	<u>23 395 742</u>
	Titres mis en équivalence		2 957 281	1 825 729
	Total des actifs non courants		35 325 402	28 931 899
ACTIFS COURANTS	Stocks	5	190 931 059	169 103 825
	Moins : provisions		-1 046 537	-1 075 162
			<u>189 884 522</u>	<u>168 028 663</u>
	Clients et comptes rattachés	6	6 090 418	12 558 883
	Moins : provisions		-301 102	-209 516
			<u>5 789 316</u>	<u>12 349 367</u>
	Autres actifs courants	7	7 179 216	5 514 564
	Moins : provisions		-172 711	-164 748
			<u>7 006 505</u>	<u>5 349 816</u>
	Placements et autres actifs financiers	8	13 121 199	12 702 449
	Moins : provisions		-7 560	-10 560
			<u>13 113 639</u>	<u>12 691 889</u>
	Liquidités et équivalents de liquidités	9	1 999 648	5 424 547
	Total des actifs courants		217 793 630	203 844 282
	TOTAL DES ACTIFS		253 119 032	232 776 181

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN CONSOLIDÉ - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes 31 décembre 2014 31 décembre 2013

CAPITAUX PROPRES	Capital social		5 500 000	4 500 000
	Avoir du groupe		-703 382	-605 864
	Réserves consolidées		63 934 327	52 736 540
	Résultats consolidés		4 395 063	12 653 612
	Total des capitaux propres du groupe	10	73 126 008	69 284 288
	Intérêts minoritaires		16 567 903	15 763 085
	Total des capitaux propres		89 693 911	85 047 373
PASSIFS				
Passifs non courants	Emprunts	11	85 034 369	69 278 468
	Autres passifs financiers	12	18 215 003	15 821 890
	Provisions	13	2 666 352	2 552 913
	Total des passifs non courants		105 915 724	87 653 271
Passifs courants	Fournisseurs et comptes rattachés	14	14 654 693	13 325 126
	Autres passifs courants	15	11 809 596	15 993 447
	Emprunts et autres dettes financières courantes	16	31 037 720	30 199 182
	Concours bancaires et autres passifs financiers	17	7 388	557 782
	Total des passifs courants		57 509 397	60 075 537
	Total des passifs		163 425 121	147 728 808
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		253 119 032	232 776 181

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
(Montants exprimés en dinars)

Exercice clos le 31 décembre 2014
Notes
Exercice clos le 31 décembre 2013

PRODUITS D'EXPLOITATION	Chiffre d'affaires immobilier	18	54 998 727	86 687 379
	Produits des participations	19	1 068 505	777 010
	Autres produits d'exploitation	20	439 112	374 474
	Total des produits d'exploitation		56 506 344	87 838 863
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation des stocks de produits finis et des encours	21	-19 830 843	-22 806 164
	Achats de terrains		18 053 780	35 836 934
	Achats d'études et de prestations de services		1 538 276	492 807
	Achats de matériels, d'équipements et de travaux		31 609 881	39 427 964
	Charges de personnel	22	6 181 808	5 127 896
	Dotations aux amortissements et aux provisions	23	751 992	1 013 876
	Autres charges d'exploitation	24	2 801 570	2 545 698
	Total des charges d'exploitation		41 106 464	61 639 011
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION		15 399 880	26 199 852
	Charges financières nettes	25	-7 776 105	-7 274 930
	Autres gains ordinaires		560 124	707 295
	Résultat des activités ordinaires avant impôt		8 183 899	19 632 217
	Impôt sur les sociétés		-2 598 444	-4 051 466
	RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTEGRES		5 585 455	15 580 751
	Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-326 897	-167 840
	RÉSULTAT NET DU GROUPE		5 258 558	15 412 911
	Part du groupe		4 395 063	12 653 612
	Intérêts minoritaires		863 495	2 759 299

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DES FLUX CONSOLIDÉ
(Montants exprimés en dinars)

Exercice clos le
Notes 31 décembre 2014 Exercice clos le
31 décembre 2013

		Exercice clos le Notes 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013	
	Résultat net	4 395 063	12 653 612	
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	Part des minoritaires dans le résultat des sociétés consolidées	863 495	2 759 299	
	Elimination de la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	326 897	167 840	
	▪ Ajustements pour :			
	- Amortissements & provisions	751 992	1 013 876	
	▪ Variations des :			
	- Stocks	-21 607 577	-22 944 693	
	- Clients	6 499 404	-7 999 070	
	- Autres actifs	-1 664 652	-3 878 319	
	- Fournisseurs et autres passifs	61 885	15 175 145	
	▪ Plus-values sur cessions d'immobilisations	-16 300	-27 708	
	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-10 389 793	-3 080 018	
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	16 300	119 766	
	Décaissements pour acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-70 425	-191 306	
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	869 440	977 825	
	Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	-7 576 207	-6 239 418	
		Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-6 760 892	-5 333 133
	FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	Dividendes et autres distributions	-1 640 559	-1 657 570
Encaissements provenant des emprunts		41 600 016	66 496 701	
Remboursements d'emprunts		-25 528 634	-51 105 013	
Fonds social (variation)		-154 645	-115 510	
		Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	14 276 178	13 618 608
	VARIATION DE TRÉSORERIE	-2 874 507	5 205 457	
	Trésorerie au début de l'exercice	4 866 766	-338 691	
	Trésorerie à la clôture de l'exercice 9 & 17	1 992 259	4 866 766	

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RELATIFS À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Société Immobilière et de Participations (SIMPAN) est la Société mère ayant le statut d'une Société Anonyme exerçant son activité dans les domaines de la promotion immobilière et la prise des participations. Son siège social est au 14, Rue Masmouda - Mutuelleville - Tunis.

La SIMPAN est le premier promoteur immobilier en Tunisie dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

La structure du capital social de la SIMPAN se présente comme suit au 31 décembre 2014 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en DT	% d'intérêt
Banque Nationale Agricole(BNA)	330 000	1 650 000	30,00%
CTAMA	115500	577500	10,50%
Société ZIED SARL	112 282	561410	10,21%
AFRIQUE AUTOS	29 372	146860	2,67%
STRATEGIE ACTION SICAV	18 045	90225	1,66%
Autres actionnaires	494 801	2474005	44,96%
TOTAL	1 100 000	5 500 000	100%

NOTE N°2 : RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés du Groupe SIMPAR sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Techniques n°35 à 38 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1^{er} décembre 2003.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

1. Principes de base

Les états financiers consolidés ont été préparés en accord avec les normes comptables Tunisiennes en la matière.

2. Consolidation

a) Filiales

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, un intérêt de plus de la moitié des droits de vote ou a le pouvoir d'exercer un contrôle des activités. Elles sont consolidées, le cas échéant, à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession.

Toutes les transactions intra-groupes, soldes, pertes et profits latents sur ces transactions à l'intérieur du groupe ont été éliminés.

Les méthodes comptables des filiales sont modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe. Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

Les filiales sont consolidées par intégration globale (I.G).

Sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du Groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire. La valeur de la participation dans ces entreprises est reprise sous la rubrique "Participations et parts dans les entreprises liées non consolidées".

b) Entreprises associées

Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées par mise en équivalence (M.E).

La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation dans le compte de résultat du Groupe de la quote-part dans les résultats de l'année des entreprises associées. Les participations du Groupe dans les entreprises associées sont comptabilisées au bilan pour un montant reflétant la part du Groupe dans l'actif net de chaque entreprise associée.

c) Entreprises sous contrôle conjoint

Il n'existe pas au sein du Groupe SIMPAR de Sociétés ou entreprises sous contrôle conjoint.

3. Actions propres et d'auto-contrôle

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions émises par la SIMPAR et rachetées dans l'optique de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par les autres filiales du Groupe sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres dans la rubrique "Actions propres et d'auto-contrôle" ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres dans la rubrique "Actions propres et d'auto-contrôle" sous l'intitulé "Plus ou moins-values sur actions propres et d'auto-contrôle" ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au niveau de la rubrique "Actions propres et d'auto-contrôle" sous l'intitulé "Dividendes sur actions propres et d'auto-contrôle".

4. Monnaies étrangères

Le périmètre de consolidation n'inclut pas de filiales étrangères.

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par les Sociétés du Groupe sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de transaction.

5. Immobilisations corporelles et incorporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la Société, les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Bâtiments administratifs	5%
- Bâtiments de rapport	5%
- Matériel de transport	20%
- Agencements, Aménagements et Installations	10%
- Équipements de bureaux	10% à 20%
- Équipements informatiques	15% à 33,33%

6. Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés au coût, frais d'acquisition exclus. Ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entité émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la SIMPAR)

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat.

7. Stocks

Pour les sociétés de promotion immobilière, les stocks sont valorisés en utilisant les méthodes suivantes :

a) Terrains à bâtir ou à lotir

Les acquisitions de terrains à bâtir ou à lotir sont comptabilisées à leur prix d'acquisition augmenté des frais et des charges financières éventuellement supportés par ces acquisitions à la date d'arrêté des états financiers.

b) Travaux en cours

Les travaux en cours afférents aux projets de promotion immobilière sont évalués à leur prix de revient à la date de clôture, y compris les charges financières spécifiques supportées pour le financement de ces éléments, courues à la date de clôture.

c) Travaux terminés

Les travaux terminés sont comptabilisés au prix de revient tel que déterminé par la comptabilité analytique par projet.

d) Traitement spécifique des charges facturées par la SOGEST (intégrée globalement)

Pour les besoins d'homogénéisation, les charges facturées par la SOGEST aux sociétés de promotion immobilière du Groupe, sont assimilées à des frais de personnel et sont par conséquent éliminées des coûts des stocks des biens immobiliers, étant donné que toutes les Sociétés du Groupe n'intègrent pas leurs charges du personnel dans les coûts des stocks

8. Provisions

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle résultant d'événements passés.

Les Sociétés de promotion immobilière constituent annuellement une provision pour réparation et maintenance au titre des projets construits. Elle est constituée pour la meilleure estimation des dépenses de réparation qui seront éventuellement engagées par les Sociétés sur les projets de promotion immobilière commercialisés et qui ne seront pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des entrepreneurs ou par les contrats d'assurance décennale (en tenant compte de la franchise).

9. Constatation des produits

Le chiffre d'affaires des Sociétés de promotion immobilière est constitué par des cessions définitives matérialisées par des contrats de ventes signés et ayant donné lieu à la liquidation intégrale du prix de vente et des cessions financées en partie par des crédits et dont l'accord de principe du financement partiel est formellement notifié.

Les ventes réalisées par les autres Sociétés sont constatées lors de la livraison des produits et après acceptation du client ou lorsque des services sont rendus, nettes des taxes sur les ventes et des rabais et après élimination des ventes à l'intérieur du Groupe.

10. Impôt sur les sociétés

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, le Groupe distingue les impôts courants et les impôts différés.

➤ *Impôt courant*

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur propres à chacune des Sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

➤ *Impôt différé*

Des impôts différés sont comptabilisés lorsque des différences temporelles existent entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs bases fiscales.

Des passifs d'impôt différé sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable (prévue par la norme comptable internationale IAS 12, Impôts sur le résultat, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) par référence au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation

11. Informations relatives au périmètre de consolidation

Le Groupe SIMPAR englobe onze Sociétés opérant en Tunisie à travers six domaines d'activités :

- Promotion Immobilière ;
- Prises de participations et placements boursiers ;
- Capital risque ;

- Services informatiques ;
- Investissement Touristique ;
- Grandes cultures et élevage intensif.

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, les pourcentages de contrôle, et les pourcentages d'intérêt revenants au Groupe se présentent commesuit :

Sociétés	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode d'intégration
SIMPAR	100,00	96,679	I.G
ESSOUKNA	69,73	67,399	I.G
SOGEST	74,74	72,251	I.G
SIVIA	99,99	77,934	I.G
EL MADINA	99,99	80,458	I.G
Im DES OEILLETES	70,61	57,134	I.G
S.A.I	99,97	80,184	I.G
SIP-SICAR	94	79,732	I.G
ZIED -SARL	98,58	70,767	I.G
SOIVM-SICAF	36,29	29,964	M.E
TIS	42,00	36,683	M.E
SODET SUD	22,63	19,554	M.E

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Immobilisations incorporelles :	7 120	10 963
- Logiciels	108 240	105 390
- Amortissements logiciels	-101 120	-94 427
Immobilisations corporelles	2 965 675	3 699 465
Valeurs brutes :	6 243 423	6 770 084
- Terrains	550 132	621 375
- Matériel de transport	1 069 663	1 215 354
- Bâtiments administratifs	2 382 839	2 382 839
- Bâtiments de rapport	769 518	1 047 982
- Installations générales A.A. constructions	259 883	649 350
- Installations générales A.A. divers	457 446	155 500
- Equipements de bureau	339 688	329 545
- Equipements informatiques	414 254	368 139
Moins : Amortissements	-3 277 748	-3 070 619
- Amortissements bâtiments administratifs	-1 026 517	-914 960
- Amortissements bâtiments de rapport	-323 300	-314 832
- Amortissements matériel de transport	-629 535	-585 448
- Amortissements Installations générales A.A. divers	-389 949	-118 765
- Amortissements équipements de bureau	-292 007	-218 053
- Amortissements équipements informatiques	-347 773	-296 091
- Amortissements installations générales A.A. constructions	-268 667	-622 470
Total en Dinars	2 972 795	3 710 428

Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Titres de participation	30 576 936	24 484 493
Dépôts et cautionnements versés	28 809	83 720
Prêts au personnel	629 356	654 137
<i>Total brut en Dinars</i>	31 235 101	25 222 350
Moins : Provisions	-1 839 775	-1 826 608
- Provisions pour dépréciation des titres de participations	-1 830 985	-1 817 818
- Provisions pour dépréciation des prêts au personnel	-8 790	-8 790
<i>Total en Dinars</i>	29 395 326	23 395 742

NOTE N°5 : STOCKS

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Terrains à bâtir	87 826 895	71 769 691
Travaux en cours	64 187 203	57 541 512
Travaux terminés	38 916 961	39 792 622
<i>Total brut en Dinars</i>	190 931 059	169 103 825
Moins : Provisions	-1 046 537	-1 075 162
- Provisions pour dépréciation des terrains à bâtir ou à lotir	-9 775	-36 817
- Provisions pour dépréciation des travaux terminés	-1 036 762	-1 038 345
<i>Total en Dinars</i>	189 884 522	168 028 663

Suite Note N°5

	SIMPAR	ESSOUKNA	SIVIA	EL MADINA	LES ŒILLETES	TOTAL
Terrains à bâtir	27 371 881	27 306 076	15 333 211	10 498 357	7 317 370	87 826 895
Travaux en cours	9 813 312	30 949 623	2 786 961	20 637 307	-	64 187 203
Travaux terminés	13 871 461	2 928 424	20 227 551	877 209	1 012 316	38 916 961
Provisions pour dépréciations des terrains à bâtir	-9 775	-	-	-	-	-9 775
Provisions pour dépréciations des travaux terminés	-840 363	-119 706	-73 078	-	-3 615	-1 036 762
<i>Total en Dinars</i>	50 206 516	61 064 417	38 274 645	32 012 873	8 326 071	189 884 522

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Clients acquéreurs	5 806 379	11 988 141
Clients - effets à recevoir	284 039	570 742
<i>Total brut en Dinars</i>	6 090 418	12 558 883
Moins : Provisions	-301 102	-209 516
<i>Total en Dinars</i>	5 789 316	12 349 367

NOTE N°7 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Fournisseurs - comptes débiteurs :	993 848	654 691
- Entrepreneurs, avances et acomptes	765 983	629 329
- Bureaux d'études, avances et acomptes	6 000	6 362
- Architectes, avances et acomptes	5 360	19 000
- Autres fournisseurs, avances et acomptes	216 505	-
Personnel - avances et acomptes	70 305	101 379
État - comptes débiteurs :	4 568 326	2 813 088
- Acomptes provisionnels	3 529 393	2 341 537
- Retenues à la source	460 053	347 915
- TVA déductible	225 030	123 636
- Crédit de TVA à reporter	353 850	-
Impôt différé actif	46 998	429 973
Charges constatées d'avance	290 443	19 627
Groupe	461 944	-
Produits à recevoir	411 021	449 498
Autres comptes débiteurs	336 331	1 046 308
<i>Total brut en Dinars</i>	7 179 216	5 514 564
Moins : Provisions	-172 711	-164 748
<i>Total en Dinars</i>	7 006 505	5 349 816

NOTE N°8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Prêt à plus d'un an	163 246	163 745
Placements liquides	970 858	913 429
Titres de placement SICAV	11 987 095	11 625 275
<i>Total brut en Dinars</i>	13 121 199	12 702 449
Moins : Provisions	-7 560	-10 560
<i>Total en Dinars</i>	13 113 639	12 691 889

NOTE N°9 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Chèques à l'encaissement	60 189	1 575 958
Effets à l'encaissement	-	35 507
Banque	1 937 260	3 811 837
Caisse	2 199	1 245
<i>Total en Dinars</i>	1 999 648	5 424 547

NOTE N°10 : CAPITAUX PROPRES

	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
Capital social	5 500 000	4 500 000
Avoirs du Groupe	-703 382	-605 864
Réserves du Groupe	63 934 327	52 736 540
Résultat du Groupe (*)	4 395 063	12 653 612
<i>Total en Dinars</i>	73 126 008	69 284 288

(*) La contribution dans le résultat du groupe par chaque société est la suivante :

	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
SIMPAR	3 385 115	6 717 533
ESSOUKNA	1 618 147	2 991 150
SIVIA	675 920	2 000 986
SOGEST	-99 958	254 924
LES ŒILLETS	56 503	407 756
EL MADINA	-990 487	628 459
SIP SICAR	140 430	-29 441
IFRIKIA	-1 986	-169 361
ZIED	-61 725	19 446
TIS	78 970	-31 723
SOIVIM SICAF	-11 927	-136 117
SODET SUD	-393 939	-
<i>Total en Dinars</i>	4 395 063	12 653 612

NOTE N°11 : EMPRUNTS NON COURANTS

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Emprunt assorti de suretés	85 034 369	69 278 468
<i>Total en Dinars</i>	85 034 369	69 278 468

NOTE N°12 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Cautionnements reçus	-	833 512
Dépôts reçus pour lotissement	1 286 597	604 358
Dépôts reçus pour enregistrement d'actes	490 751	536 990
Dépôts reçus pour rédaction d'actes	89 602	35 470
Dépôts reçus pour frais de syndic	42 257	42 970
Dépôts reçus pour fonds gérés	16 305 796	13 768 590
<i>Total en Dinars</i>	18 215 003	15 821 890

NOTE N°13 : PROVISIONS

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Provisions pour litiges	2 398 934	2 006 819
Provision pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	267 418	546 094
<i>Total en Dinars</i>	2 666 352	2 552 913

NOTE N°14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Entrepreneurs	3 326 003	3 317 953
Fournisseurs ordinaires	964 192	1 477 759
Architectes	151 423	148 643
Bureaux d'études	119 725	60 243
Entrepreneurs, retenues de garantie	9 484 966	7 894 335
Fournisseurs, factures non parvenues	608 384	426 193
<i>Total en Dinars</i>	14 654 693	13 325 126

NOTE N°15 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Clients - avances et acomptes reçus	5 694 300	6 672 036
Produit constaté d'avance	-	47 452
Personnel - comptes créditeurs :	1 266 422	1 394 340
- Personnel, charges à payer	1 249 324	1 383 142
- Personnel, rémunérations dues	17 098	11 198
État - comptes créditeurs :	3 038 774	5 431 311
- Retenues à la source	281 430	515 533
- TVA à payer	568 679	440 666
- Impôt sur les sociétés	2 184 206	4 411 643
- Autres impôts et taxes à payer	4 459	63 469
Organismes sociaux :	636 034	508 478
- CNSS	269 137	274 762
- CNSS - régime complémentaire	91 910	63 566
- Prêts CNSS (oppositions)	1 088	1 624
- Charges sociales à payer	273 899	168 526
Sociétés du Groupe	-	146 721
Actionnaires - dividendes à payer	24 088	19 645
Impôt différé passif	16 777	10 850
Charges à payer	827 899	387 217
Autres comptes créditeurs	305 302	1 375 397
<i>Total en Dinars</i>	11 809 596	15 993 447

NOTE N°16 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Intérêts courus	300 435	268 868
Emprunt à moins d'un an assorti de suretés	30 737 285	29 930 314
<i>Total en Dinars</i>	31 037 720	30 199 182

NOTE N°17 : CONCOURS BANCAIRES

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Concours bancaires	7 389	557 782
<i>Total en Dinars</i>	7 389	557 782

NOTE N°18 : VENTES DE BIENS IMMOBILIERS

	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
Ventes de biens immobiliers	54 939 558	85 869 582
Ventes de terrains lotis	22 551	720 339
Loyers immobiliers	36 618	97 458
<i>Total en Dinars</i>	54 998 727	86 687 379

Suite Note N°18

	SIMPAR	ESSOUKNA	SIVIA	EL MADINA	LES CEILLETS	TOTAL
Ventes de biens immobiliers	25 678 722	16 196 792	10 346 058	1 218 589	1 499 397	54 939 558
Ventes de terrains lotis	22 551	-	-	-	-	22 551
Loyers immobiliers	36 618	-	-	-	-	36 618
<i>Total en Dinars</i>	25 737 891	16 196 792	10 346 058	1 218 589	1 499 397	54 998 727

NOTE N°19 : PRODUITS DES PAPTICIPATIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
Produits des participations	260 404	649 810
Revenus des valeurs mobilières de placement	808 101	127 200
<i>Total en Dinars</i>	1 068 505	777 010

NOTE N°20 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
Études et prestations (SOGEST)	29 762	66 286
Comissions sur fonds gérés	409 350	308 188
<i>Total en Dinars</i>	439 112	374 474

NOTE N°21 : VARIATIONS DES STOCKS

	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
Variation des stocks de terrains à bâtir	-22 577 473	-36 471 243
Variation des stocks de travaux en cours	7 862 469	21 566 809
Variation des stocks de travaux terminés	-5 115 839	-7 901 730
<i>Total en Dinars</i>	-19 830 843	-22 806 164

NOTE N°22 : CHARGES DE PERSONNEL

	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
Salaires et compléments de salaires	4 701 993	4 025 162
Charges sociales légales	1 479 815	1 102 734
<i>Total en Dinars</i>	6 181 808	5 127 896

NOTE N°23 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	610 376	478 977
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	1 308 365	1 719 675
Reprises sur provisions	-1 166 749	-1 184 776
<i>Total en Dinars</i>	751 992	1 013 876

NOTE N°24 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
Achats non stockés de matières et fournitures	359 544	285 352
Services extérieurs	336 183	204 291
Autres services extérieurs	805 052	1 193 329
Charges diverses ordinaires	325 235	466 797
Impôts, taxes et versements assimilés	975 556	395 929
<i>Total en Dinars</i>	2 801 570	2 545 698

NOTE N°25 : CHARGES FINANCIÈRS NETTES

	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
Charges financières liées à des projets immobiliers	7 692 789	6 878 461
Produits financiers	-185 911	-62 871
Charges financières hors projets immobiliers	269 227	459 340
<i>Total en Dinars</i>	7 776 105	7 274 930

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014**

***MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ
IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS (SIMPAR)***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers consolidés de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAR) et de ses filiales arrêtés au 31 décembre 2014, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAR) et de ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2014, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Ces états financiers consolidés font apparaître des capitaux propres (hors intérêts minoritaires) positifs de 73.126.008 DT, y compris un résultat consolidé de 4.395.063 DT.

Responsabilité de la Direction pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des Commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie de réserves.

Fondements de l'opinion avec réserves

- 1) Au cours de l'exercice 2014, la filiale « Société Immobilière et de Viabilisation – SIVIA » a comptabilisé en résultat net le chiffre d'affaires issu de certaines opérations de vente de biens immobiliers issus du projet « Ain Zaghouan tranche 2 » sur la base de contrats de vente signés et enregistrés sans que les biens immobiliers ne soient livrés aux clients et que les prix de vente ne soient intégralement payés. En principe, ce chiffre d'affaires de 1.085.520 DT ne doit être comptabilisé qu'après transfert des risques et avantages importants liés à la propriété desdits biens immobiliers aux clients et satisfaction de toutes les conditions prévues par la norme comptable NCT 03 relative aux *Revenus*. Il s'ensuit que les capitaux propres du Groupe sont majorés d'un montant net d'impôt de 198.580 DT au 31 décembre 2014.
- 2) La valeur comptable de certains terrains à bâtir acquis par la filiale « Société Immobilière Les Œillets » (et constituant sa réserve foncière) inclut les intérêts et autres charges supportés dans le cadre des emprunts contractés pour leur financement encourus au cours de la période de son détention à des fins de construction et sans s'accompagner d'une véritable activité de développement modifiant la substance de ces terrains (déclenchée, à notre avis, par l'engagement des travaux d'études architecturales associés à l'obtention du permis de bâtir), et ce, contrairement aux dispositions de la norme comptable NCT 13 relative aux *Charges d'emprunts*.

De même, le coût de production des stocks de travaux achevés et non encore vendus inclut les coûts d'emprunts encourus par cette filiale pendant la période de détention des terrains et avant le commencement de l'exécution d'une véritable activité de développement au sens décrit dans le paragraphe précédent.

Les coûts d'emprunts cumulés comptabilisés en stock de terrains à bâtir préalablement au fait générateur du début d'incorporation précité, s'élèvent au 31 décembre 2014 à 251.418 DT.

À la même date, et par référence au même fait générateur, les coûts d'emprunts encourus au titre du financement des terrains avant le commencement de l'exécution d'une véritable activité de développement, et incorporés au coût de production des stocks de travaux achevés s'élèvent à 76.851 DT. Il s'ensuit que les capitaux propres du Groupe sont majorés d'un montant net d'impôt de 140.665 DT au 31 décembre 2014.

- 3) La participation du Groupe SIMPAR dans le capital de la Société d'Etudes et de Développement Touristique du Sud (SODET SUD), entreprise associée entrant pour la première fois dans le périmètre de consolidation, a été évaluée au bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2014 à son coût d'acquisition, s'élevant à 2.278.375 DT, diminué de la part du Groupe dans les pertes accumulées, s'élevant à (1.213.865) DT, soit un montant net de 1.064.510 DT, et ce, sans tenir compte des plus-values latentes (se rapportant notamment au patrimoine foncier), des actifs et des passifs d'impôt différé et de l'écart d'acquisition. Les éléments d'information mis à notre disposition ne nous permettent pas de nous prononcer sur l'incidence financière de cette situation sur les capitaux propres du Groupe.
- 4) La comparaison entre les valeurs comptables et les bases fiscales de certains éléments d'actif et de passif figurant au bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2014 (essentiellement des provisions non admises en déduction des bénéfices imposables à l'impôt sur les sociétés) fait ressortir des différences temporelles déductibles devant générer des actifs d'impôt différé d'un montant de 949.250 DT. En outre, les liasses de consolidation de certaines filiales font apparaître des pertes fiscales reportables (en avant) devant générer d'autres actifs d'impôt différé d'un montant de 247.104 DT.

Tous ces actifs d'impôt différé n'ont pas été pris en compte lors de l'établissement des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014. Il s'ensuit que les capitaux propres du Groupe sont minorés d'un montant de 1.010.024 DT à cette date.

Opinion avec réserves

À notre avis, à l'exception des incidences des questions décrites dans le paragraphe « *Fondements de l'opinion avec réserves* », les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAN) et de ses filiales au 31 décembre 2014, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Sans remettre en cause notre opinion, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le fait que la Banque Nationale Agricole (BNA) détient, au 31 décembre 2014, une participation de 30% dans le capital de la SIMPAR, alors que la SIMPAR détient une participation de 0,3% dans le capital de la BNA. Cette situation n'est pas conforme aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales qui stipule qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent. Cette situation a été régularisée avant l'établissement du présent rapport, et ce, par la cession en bourse de la totalité des actions BNA détenues par la SIMPAR.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Groupe au titre de l'exercice 2014.

Tunis, le 10 juin 2015

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT -
GEM**

Abderrazak GABSI, Associé

P/ HLB GSAUDIT&ADVISORY

Raouf MENJOUR, Associé